



## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS



# 2010

# SOMMAIRE

1/09	Présentation du SIVOM des cantons du pays de Born .....	3
2/09	Compétence exercée par le SIVOM.....	5
	Organisation du service public	
3.1/09	Organisation générale .....	6
	Organisation du service public	
3.2/09	Ordures ménagères résiduelles (OMR).....	7
	Organisation du service public	
3.3/09	Filière Emballages Ménagers à Recycler .....	21
	Organisation du service public	
3.4/09	Filière Déchetteries .....	28
	Organisation du service public	
3.5/09	Filière déchets non ménagers .....	31
	Organisation du service public	
3.6/09	Bilan .....	32
4/09	Les prestataires.....	34
5/09	Les coûts .....	35
6/09	Emploi et conditions de travail.....	52
7/09	Communication et relations aux usagers .....	55
8/09	Bilan et perspectives.....	57
9/09	Evolution du service depuis 2003 .....	59

Rapport présenté par Monsieur Yves GUEDO, Président du SIVOM des cantons du pays de Born.

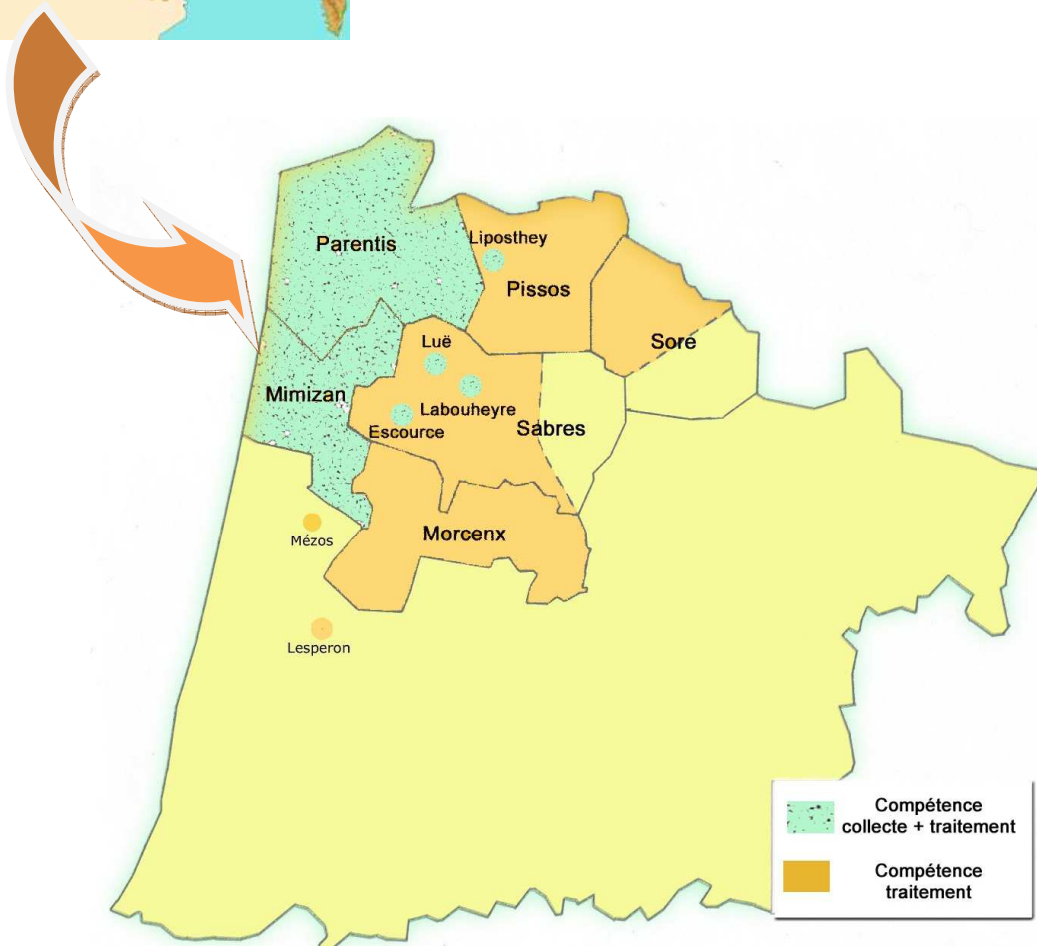
Rédaction du rapport assurée par les services administratif et technique du SIVOM, sous la direction de M. Yves GUEDO.

Rapport à la disposition du public au SIVOM et dans les collectivités adhérentes.

Le SIVOM des cantons du pays de Born compte aujourd'hui :

- la communauté de communes de Mimizan (5 communes),
- la communauté de communes des Grands Lacs (7 communes),
- 4 communes (Liposthey, Labouheyre, Escource et Mézos).

Au 1<sup>er</sup> mai 2003, il devient **syndicat mixte à la carte** du fait de l'adhésion du syndicat mixte de Morcenx et de la communauté de communes de Pissos pour la compétence traitement soit 9 collectivités représentant 39 communes.



### 1.1 Collectivités adhérentes au syndicat mixte à la carte

## SYNDICAT MIXTE A LA CARTE

- **C de C de Pissos**  
sans Liposthey (Belhade, Mano, Moustey, Pissos, Saugnac et Muret)

### SIVOM DES CANTONS DU PAYS DE BORN

- C de C des grands lacs (Biscarrosse, Luë, Parentis-en-Born, Sanguinet, Gastes, Ste Eulalie-en-Born, Gastes)
- C de C de Mimizan (Mimizan, St Paul-en-Born, Pontenx-les-Forges, Aureilhan, Bias)
- C de C de Pissos pour Liposthey
- Escource
- Labouheyre
- Mézos

### SYNDICAT MIXTE DE MORCENX

- C de C de Pays Morcenais (Morcenx, Arjuzanx, Arengosse, Ygos, Ousse Suzan, Garrosse, Sinderes, Onesse Laharie, Lesperon)
- C de C du Pays d'Albret (Sore, Callen, Luxey, Argelouse)
- Commensacq
- Luglon
- Sabres
- Solferino
- Trensacq

### 1.2 Collectivités adhérentes au syndicat mixte à la carte

COMPETENCES	COMMUNES	Dernier recensement à jour en 2010	Population DGF 2010
		Population municipale	
COLLECTE ET TRAITEMENT	AUREILHAN	831	1 030
	BIAS	673	771
	BISCARROSSE	12 031	18 186
	ESCOURCE	596	700
	GASTES	573	1171
	LABOUHEYRE	2 507	2 719
	LIPOSTHEY	387	418
	LUË	493	593
	MEZOS	845	1 079
	MIMIZAN	6 607	10 805
	PARENTIS EN BORN	4 953	5 634
	PONTENX LES FORGES	1 326	1 481
	STE EULALIE EN BORN	988	1 365
	ST PAUL EN BORN	693	841
	SANGUINET	2 895	3 742
YCHOUX	1 678	1 867	
	<b>TOTAL</b>	<b>38076</b>	<b>52402</b>
TRAITEMENT	SYNDICAT MIXTE DE LA HAUTE LANDE	13 623	15 252
	C de C de PISSOS sans Liposthey	2 352	3 353
	<b>TOTAL</b>	<b>54 051</b>	<b>71 007</b>

### 1.3 Composition et population DGF du syndicat (compétence collecte et traitement)

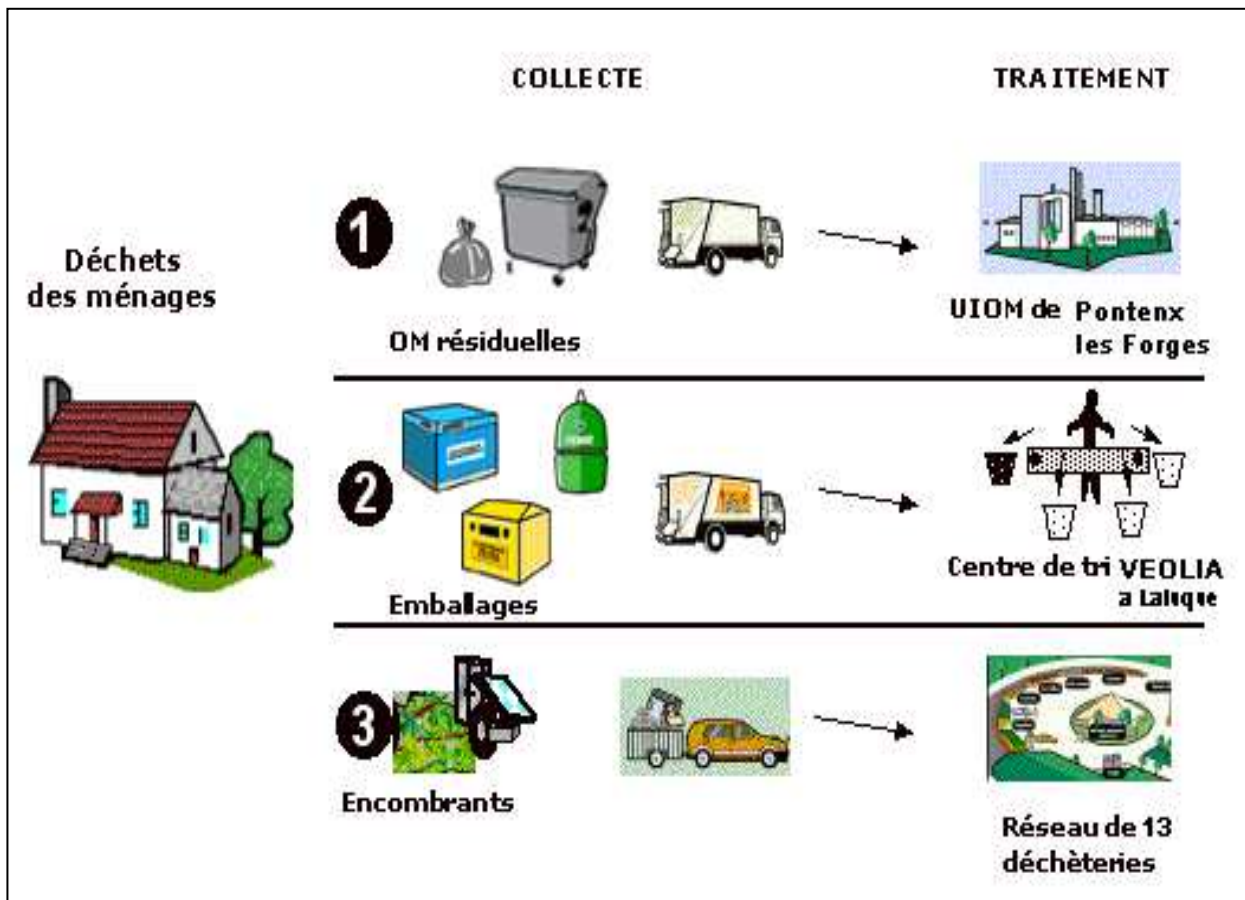
Le SIVOM gère :

- le traitement des ordures ménagères pour la totalité des collectivités,
- la collecte des ordures ménagères
- un réseau de 13 déchetteries
- la collecte sélective des emballages ménagers à recycler en apport volontaire en 3 flux (emballages ménagers à recycler - Verre - Journaux/magazines) : 180 points tri (dont 60 dans les campings) pour 16 des 39 communes (les autres collectivités ont conservé cette compétence).

### **Les objectifs généraux poursuivis par le SIVOM**

- Optimisation des coûts du service et stabilisation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- Amélioration de la qualité du service
- Politique de prévention en matière de sécurité des agents
- Poursuite de la conteneurisation
- Augmentation de la valorisation matière
- Poursuite du programme de prévention des déchets dans le cadre du plan départemental





3.1.1 Schéma d'organisation générale d'élimination des déchets ménagers



3.2.1 Organisation de la filière des OMR du SIVOM

Nombre d'habitants desservis (hab)	Population DGF	Tonnages collectés (T)	Ratio* par habitant (kg/hab/an)	Ratio n / Ratio n-1 (%)	Distance parcourue pour la collecte (km)	Ratio efficacité collecte (kg/km)
38 076	52 402	18 074	345	-10,18%	232 813	78

\*le ratio est calculé à partir de la population DGF 2010

3.2.2 Données sur la collecte des OMR

Zone urbaine : Biscarrosse, Parentis en Born, Labouheyre, Mimizan

Zone semi-urbaine : Aureilhan, Bias, Escource, Gastes, Liposthey, Lüe, Mézos, Pontenx les Forges, Ste Eulalie en Born, St Paul en Born, Sanguinet, Ychoux

	Urbaine	Semi urbaine	Hôtels/restaurants/commerces	Campings
Hors saison	2 quartier : 1	1	2	2
Mi saison	2	1*	2	2
En saison	2	2	6	Tous les jours

Hors saison du 16/09 au 14/06, mi saison du 15/06 au 30/06 et du 01/09 au 15/09, saison du 01/07 au 31/08.

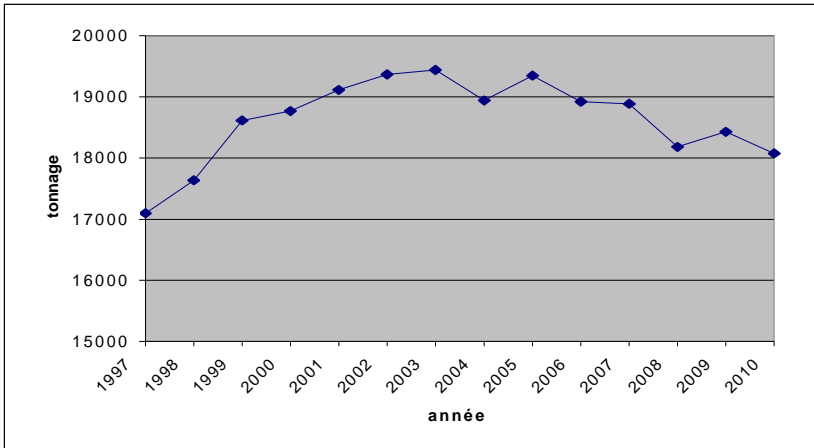
\* Optimisation des tournées avec la conteneurisation

3.2.3 Fréquence de collecte (nombre de passages par semaine)

TOURNEES		MOYENS MATERIELS
Hiver	5 à 6 équipages / jour Départ 5 heures <b>ou</b> 12h	4 BOM de 20m <sup>3</sup> équipées de pesée embarquée 4 BOM de 16m <sup>3</sup> équipées de pesée embarquée
Mi saison	8 équipages avec tournées de nuit et de jour	
Eté	13 équipages tournée de nuit : départ 20h tournée de jour : départ 5h	

Afin de prolonger la durée de vie des bennes à ordures ménagères, une collecte d'après-midi a été mise en place à titre expérimental en 2010. L'essai a été concluant.

3.2.4. Evolution des tonnages d'OMR collectées par le SIVOM



3.2.5. Camion de lavage des bacs OM



Depuis avril 2007, le camion de lavage des bacs sillonne les rues du SIVOM. Ce véhicule, mis au point par la société ANCO, est muni d'un système de lavage robotisé qui permet de laver, désinfecter et désodoriser les bacs ordures ménagères, une fois leur contenu ramassé. Il est équipé d'un récupérateur pour les eaux de lavage.

Distance parcourue pour le lavage (km) en 2010	Moyenne du nombre de bacs lavés par jour
14 623	89

3.2.6. Maintenance des bacs ordures ménagères



Un agent s'occupe à temps plein de l'entretien des points de regroupement. Ses interventions incluent :

- la réparation des bacs (changement de roue, de couvercle...),
- le graissage des roues des bacs,
- le remplacement des bacs usagés par des bacs neufs,
- le nettoyage des aires de regroupement.

Il utilise un fourgon de type Master, véhicule de contenance adéquate pour transporter plusieurs bacs à 4 roues et/ou évacuer les déchets éventuellement collectés lors des actions de nettoyage. En 2010, il a effectué 31 320 kilomètres. Ce kilométrage est en baisse par rapport à 2009 du fait d'un long arrêt maladie de l'agent titulaire du poste, sans remplacement.

## TRAITEMENT

<b>CENTRE DE TRANSFERT DE MORCENX</b>	
Maître d'ouvrage	SIVOM des cantons du pays de Born
Exploitant (*)	SEDHL Morcenx
Tonnage	3 730 tonnes
Technique utilisée	Déversement gravitaire avec compactage

### 3.2.7. Fiche signalétique du centre de transfert

(\*) Fin 2009, le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de la Haute Lande a acheté au SIVOM la benne à fonds mouvant qui permet d'évacuer les déchets du centre de transfert de Morcenx vers l'UVE de Pontenx-les-Forges. Il effectue désormais les rotations en régie et n'a plus recours à un transporteur privé.

<b>UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE PONTENX LES FORGES</b>	
Maître d'ouvrage	SIVOM des cantons du pays de Born
Exploitant	CYCLERGIE
Capacité de l'usine	42 000 t/an
Tonnage réceptionné à l'usine	41 821 t
Tonnage incinéré en 2010	41 519 t
Dont tonnages de balles incinérées	3 378 t
Part des tonnages réceptionnés provenant du SIVOM	52 %
Part des tonnages réceptionnés provenant du SEDHL Morcenx	10.8%
Part des tonnages réceptionnés provenant de la CDC de Pissos	3.1%
Part totale de la zone nord (OM + TVI des déchetteries)	65.9%
Nature de la valorisation	Production d'électricité
Technique utilisée	Four oscillant (rotatif)
Traitement des fumées	A sec par injection de chaux (10 kg consommé par tonne incinérée)
Traitement des résidus	mâchefers et ferraille valorisés REFIOM (résidus toxiques) traités

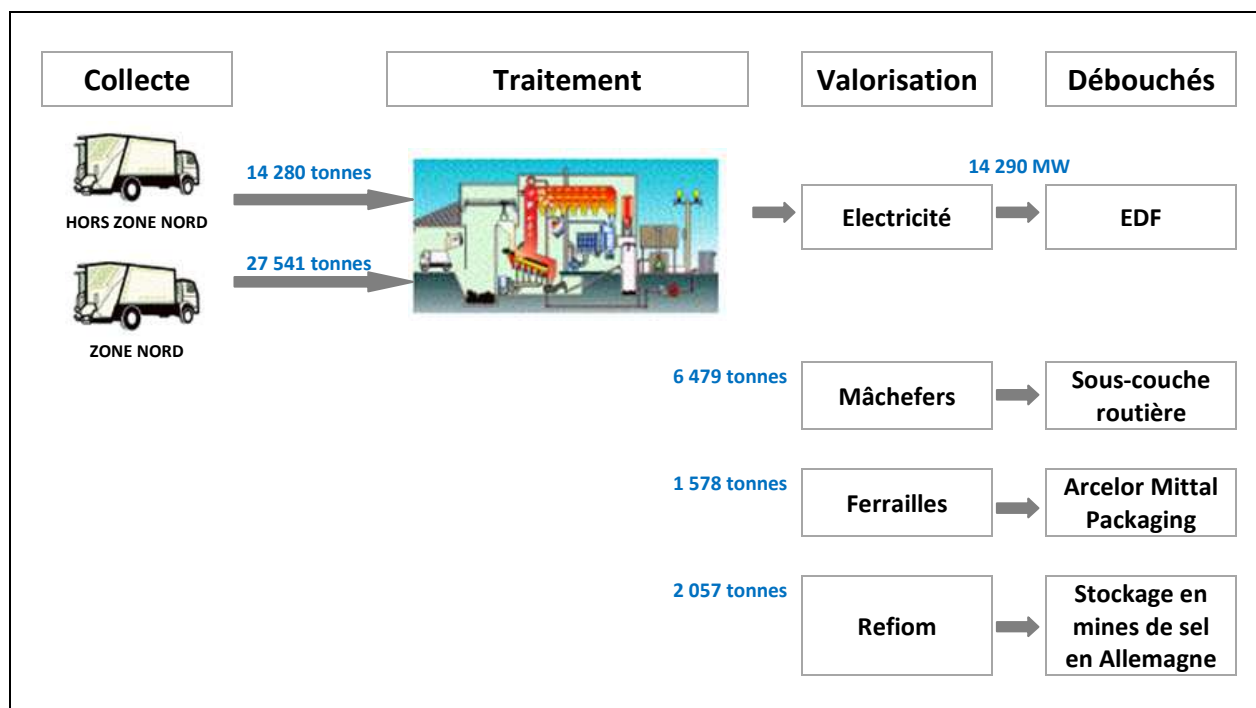
### 3.2.8 Fiche signalétique de l'U.V.E. de Pontenx



3.2.10 Zone de maturation des mâchefers à l'U.V.E. de Pontenx les Forges

<b>ELECTRICITE</b>	
<b>CONSOMMATION</b>	<b>PRODUCTION</b>
3 441 MWh	14 290MWh
83 kWh par tonne de déchets incinérés	344 kWh par tonne de déchets incinérés

3.2.9 Production et consommation d'électricité de l'installation en 2010

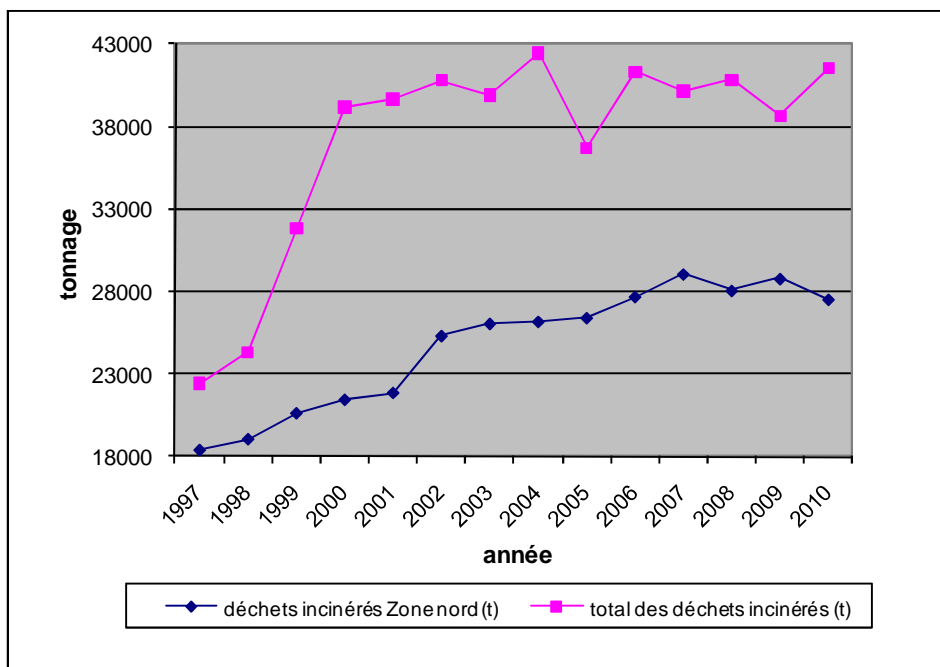


### 3.2.11. Synoptique du traitement des déchets ménagers du SIVOM

Producteur	Nature déchets	Tonnage collecté 2010	% total incinéré	Tonnage collecté 2009	% 2010/2009
Zone nord	OMR*	23195	57,4%	23 841	-2,71%
Zone nord	Déchetterie	4 346	10%	4 662	-6,78%
Hors zone nord	OMR	14097	35%	14 781	-4,63%
Entreprises	DIB	183	0,8%	318	-42,45%
Entreprises	Déchets de plage	0	0,0%	0	
Total réceptionné		41 821	100%	43 602	-4,08%
Total incinéré		41 519		38 646	7,43%

\* sont pris en compte les tonnages provenant du SIVOM, du SEDHL de Morcenx, de la CDC de Pissos et de SX Environnement

### 3.2.12 Provenance, nature et tonnages des déchets incinérés



**3.2.13 Evolution des tonnages déchets ménagers (OMR + TVI déchetteries) incinérés provenant de la zone nord**

### Particularités et faits marquants

Le SIVOM des cantons du pays de Born a confié l'exploitation de l'installation à CYCLERGIE par convention du 18 décembre 1995 pour quinze ans.

- Date d'effet de la convention :  
2 février 1997
- Date d'expiration de la convention :  
2 février 2012



### **3.2.14 - INDICATEURS TECHNIQUES**

#### **Effectifs du service**

L'effectif est de 16 personnes représentant 15 équivalents temps plein.

#### **Traitement des déchets**

Le tableau ci-dessous permet de comparer les tonnages reçus sur l'installation de 1998 à 2010

OBJET	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation
OM														
Zone Nord	24469	23939	23726	24905	26345	25773	26886	26086	24981	25039	23720	23841	23195	-2,71%
OM														
hors Nord	5870	4210	7949	7866	9704	7823	9244	4725	7187	10817	11788	14781	14097	-4,63%
OM														
hors Dpt	345	1272	2164	2645	494	547	2212	240	12	0	0	0	0	
Déchets														
plages	39	557	636	639	345	367	105	89	0	6	3	0	0	
D.I.B.	439	355	298	217	123	174	130	57	24	8	28	47	68	44,68%
D.I.B.														
haut PCI	557	355	256	231	236	179	110	99	95	155	74	50	42	-16,00%
D.I.B.														
très haut PCI	353	340	424	902	1127	1039	501	551	486	594	327	221	73	-66,97%
Déchetteries														
	1408	1961	2549	2283	2591	3201	3079	3179	3963	4040	4358	4662	4346	-6,78%
<b>TOTAL</b>	<b>33 480</b>	<b>32 989</b>	<b>38 002</b>	<b>39 688</b>	<b>40 965</b>	<b>39 103</b>	<b>42 267</b>	<b>35 026</b>	<b>36 748</b>	<b>40 659</b>	<b>40 298</b>	<b>43 602</b>	<b>41 821</b>	<b>-4,08%</b>

Les tonnages reçus sur le site de Pontenx les Forges sont globalement stables mais on note des variations importantes suivant la catégorie de déchets :

- baisse des ordures ménagères résiduelles collectées par la zone nord malgré l'augmentation de la population
- baisse de la collecte de DIB (-34.6 %)
- légère baisse des apports extérieurs : les tonnages apportés par le SITCOM Côte Sud ont sensiblement baissé (- 2 480 T) compensé en partie par l'augmentation des tonnages provenant de Véolia Propreté à Lalque (+ 1 795 T)
- Capacité nominale de 42 000 tonnes presque atteinte

### Indicateurs techniques de marche de l'installation

Le tableau ci-dessous résume les principales valeurs relatives au fonctionnement de l'installation.

	2008	2009	2010
<b>Tonnage incinéré</b>	40848	38646	<b>41519</b>
hdm four	7997	8094	<b>7841</b>
Taux d'utilisation de l'installation	97,26%	92,01%	<b>98,85%</b>
Heures de marche du turbo	7912	5880	<b>7641</b>
Tonnage mis en balles	5380	4869	<b>4297</b>
<b>Kw produits</b>	15 138 253	10 972 074	<b>14 289 822</b>
Kw produits/Tonne de déchets	371	284	<b>344</b>
<b>Vapeur produite en tonnes</b>	103151	100209	<b>100834</b>
Qvap/hdm four	12,9	12,4	<b>12,9</b>
<b>Kw conso</b>	3 931 375	3 648 016	<b>3 440 610</b>
Kw/Tonne de déchets	96	94	<b>83</b>
<b>Consommation en chaux par tonne de déchets</b>	10 kg/T	9,70 kg/T	<b>10,55 kg/T</b>
<b>Consommation en charbon actif par tonne de déchets</b>	0,61 kg/T	0,62 kg/T	<b>0,58 kg/T</b>
<b>Production de mâchefers en tonnes</b>	5282	5159	<b>6479</b>

<b>Production de ferrailles en tonnes</b>	1118,92	1353	<b>1578</b>
	2,74%	3,50%	<b>3,80%</b>
<b>Production de refus de criblage en tonnes</b>	1332	1048	<b>940</b>
	3,26%	2,71%	<b>2,26%</b>
<b>REFIOM produit en tonnes</b>	2012	1980	<b>2057</b>
	4,9%	5,1%	<b>5,0%</b>

Il convient de noter les points suivants :

-Le taux d'utilisation de l'installation est plus élevé qu'en 2009 avec un ratio de 5.3 T/heure, soit proche du ratio de fonctionnement optimal : les déchets à traiter ont été mieux étalés sur l'année. La capacité nominale de l'usine est pratiquement atteinte : 41 821 tonnes réceptionnées pour 42 000 tonnes possibles.

-la production d'énergie est également en hausse

-la production de REFIOM est en légère hausse mais maîtrisée puisqu'elle n'augmente que de 3.89% alors que le tonnage incinéré augmente de 7.43% .

### **Incidents radioactivité**

Il n'y a pas eu de déclenchement du portique de radioactivité en 2010

## Qualité du traitement

Depuis 2008 deux contrôles annuels, à la charge de l'exploitant, sont réalisés par un laboratoire externe en plus des auto-contrôles. En 2010, la DRIRE a ordonné un contrôle inopiné qui se substitue à un des deux contrôles annuels. Ces contrôles du traitement de fumées, réalisés par le bureau VERITAS et DEKRA montrent que les valeurs de rejet sont conformes à l'arrêté du 20 septembre 2002.

Le tableau ci-après résume les valeurs obtenues et les compare aux normes de rejet. La présentation des mesures tient compte de l'arrêté du 20 septembre 2002 :

	Normes	2010	2010
	d'émission	Premier	Deuxième
	Directive 2000/76/CE	Semestre	Semestre
		VERITAS	DEKRA
<b>PARAMETRE MESURE</b>			
Température en °C		136	144
Teneur en CO2 en %/sec		6,48	7,4
Teneur en O2 en %/sec		13,54	12,8
<b>Teneur en CO en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 50</b>	<b>4</b>	<b>7,4</b>
Teneur en H2O en %		12,2	13,8
<b>Vitesse en m/s</b>	<b>&gt;= 12 m/s</b>	<b>21,25</b>	<b>20,4</b>
Débit en Nm3 humide/h		41 592	38 900
Débit en Nm3 sec/h		36 487	33 500
<b>Poussières totales sur sec en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>Poussières &lt;= 10</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>
<b>Cd+Ti en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 0,05</b>	<b>0,01</b>	<b>0</b>
<b>Hg en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 0,05</b>	<b>0,002</b>	<b>0,0013</b>
<b>Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V à 11% O2</b>	<b>&lt;= 0,5</b>	<b>0,27</b>	<b>0,0098</b>
<b>HCl en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 10</b>	<b>4,5</b>	<b>4</b>
<b>HF en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 1</b>	<b>0,07</b>	<b>0,05</b>
<b>SO2 en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 50</b>	<b>4,6</b>	<b>0,2</b>
<b>Teneur en COV en mg/Nm3 à 11% O2</b>	<b>&lt;= 10</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>
<b>NOX en NO2 en mg/Nm3 à 11%O2</b>	<b>&lt;=400</b>	<b>366</b>	<b>375</b>
<b>Somme dioxines et furanes en ng/Nm3 à 11%O2</b>	<b>&lt;= 0,1 ng/Nm3</b>	<b>0,0036</b>	<b>0,0053</b>

Les contrôles de dioxines et furanes montrent que les concentrations au niveau du rejet sont très inférieures aux valeurs limites d'émission.

Les mâchefers issus de l'incinération ont été valorisés après maturation.

## Suivi de la qualité des eaux

### Nappe

Le point zéro réalisé en 1996 montre que la qualité des eaux de la nappe phréatique située en amont et en aval de l'installation est de qualité moyenne.

Les analyses réalisées pour l'année 2010 dans les mêmes conditions ne montrent pas de modification de la composition physico-chimique de la nappe.

### Rejet lagune

Le dispositif de lagunage aéré traite les eaux sales issues de l'usine (zone de stockage, presse à balles, eaux domestiques) mais également les eaux issues de la partie collecte (station de lavage des camions et eaux domestiques).

Le SIVOM a mis en place un canal de mesures en sortie de la lagune de décantation qui permet de contrôler les volumes infiltrés dans les lagunes prévues à cet effet.

Les rejets sont conformes à l'arrêté d'autorisation d'exploiter.

### Mesure des retombées atmosphériques

L'article 30 de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 prévoit que l'exploitant doit mettre en place un programme pluriannuel de surveillance de l'impact sur l'environnement au voisinage de l'installation. Ce programme doit concerner au moins les dioxines et les métaux.

L'objectif de l'étude est de dresser un bilan des éventuelles retombées atmosphériques passées -par l'étude des sols- et actuelles -par l'analyse des aiguilles de pins- de l'unité de valorisation énergétique de Pontenx les Forges (40). L'état des lieux a été réalisé en 2005.

Les mesures portent sur les dioxines, les furanes, les polychlorobiphényles et les métaux sur les aiguilles de pins, en 3 points aux alentours de l'unité. Il s'agit d'un programme de surveillance allégé. En 2009, les mesures ont été effectuées en 8 points sur les aiguilles de pins et dans les sols : il s'agissait du programme complet.

Les teneurs en PCB, dioxines et furanes dans les aiguilles de pins sont faibles. Les concentrations en métaux sont plus variables mais restent faibles.

Ces résultats ne témoignent **pas d'un impact passé et actuel (en 2010) de l'installation** sur son environnement immédiat.

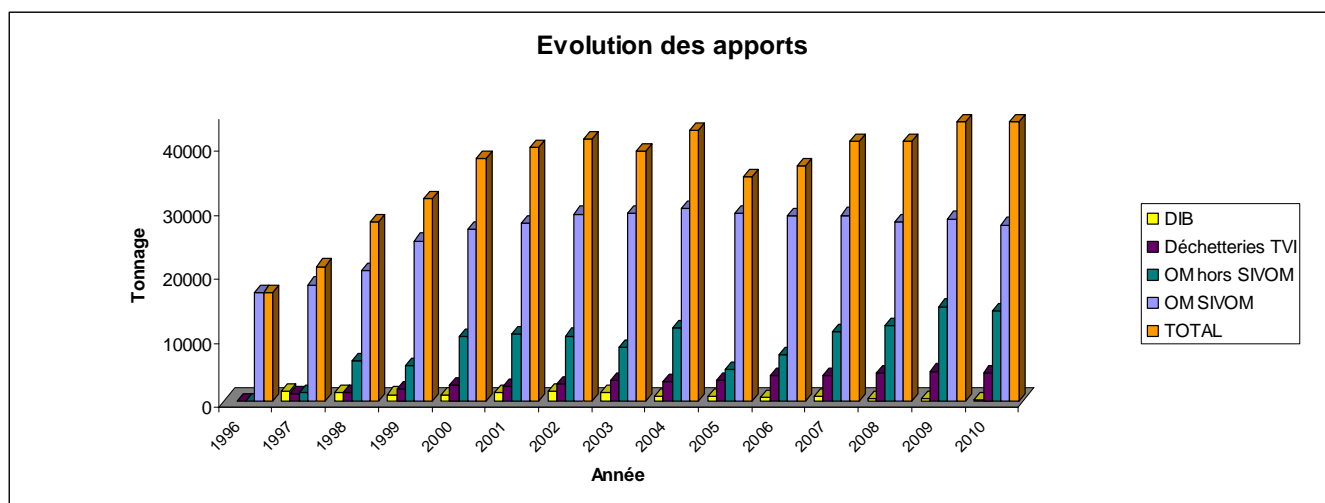
### Observations

#### Déchets reçus

En 2010, la capacité nominale de l'installation a été quasiment atteinte en réception de déchets (99.57%) et en incinération (98.85%) en raison d'une bonne répartition des déchets dans l'année.

Les apports extérieurs (SITCOM de la Côte Sud des Landes, SICTOM du Marsan et VEOLIA Propreté - Laluque) permettent de réguler les tonnages à traiter en optimisant les périodes de fonctionnement et en donnant la priorité aux déchets de la zone Nord. Aucun apport extérieur au département n'a été traité sur l'installation.

Le graphique suivant montre l'évolution des déchets ménagers et assimilés reçus au quotidien à l'usine de Pontenx les Forges.



On peut noter :

- ✓ La constante diminution des apports en DIB
- ✓ La stabilisation du tonnage déchetteries (Tout Venant Incinérable) qui a doublé sur les dix dernières années et qui amorce une légère stabilisation.
- ✓ L'absence d'apport de déchets des plages et de déchets ménagers extérieurs au département.

### **Travaux sur l'installation**

Les principaux travaux réalisés ont été :

**- durant le premier arrêt technique qui s'est déroulé 12 avril au 24 avril 2010**

- ✓ Nettoyage du troisième parcours de la chaudière par le personnel de l'usine.
- ✓ Remplacement du coude sur la gaine de sortie des fumées de la chaudière.
- ✓ Contrôle effectués avec Philippe JALLOT et le personnel de l'usine, des épaisseurs des tubes d'eau, sur une hauteur de 4 mètres sous le béton réfractaire et en trémie, dans le premier parcours de la chaudière, ainsi que sur la partie haute du mur avant de la chaudière.
- ✓ Nettoyage de la PC, nettoyage du four et des canaux d'injection d'air primaire, remplacement du joint PROGRESS entrée four, PC côté poussoir et PC côté extracteur mâchefers.
- ✓ Remplacement des supports antivibratoires sur les ventilateurs d'air secondaire, air primaire et extraction.
- ✓ Démolition et reconstruction de 36 m<sup>2</sup> de béton réfractaire dans la cellule

- ✓ Remplacement du pied de la cheminée (tube de fumée) ainsi que de la partie haute sur une hauteur de 1 mètre de la cheminée. Remplacement de la pointe du paratonnerre.
- ✓ Remplacement de 36 tubes sur une hauteur de 5 mètres (jusqu'au collecteur du bas) sur le mur latéral gauche de la chaudière.
- ✓ Démolition et reconstruction d'environ 14 m<sup>2</sup> de béton réfractaire dans la chambre de post combustion. Démolition et reconstruction d'environ 6 m<sup>2</sup> de béton réfractaire à la sortie PC/entrée chaudière.

**- durant le second arrêt technique qui s'est déroulé du 03 octobre au 12 octobre 2010.**

- ✓ Nettoyage des trois parcours de la chaudière par le personnel de l'usine.
- ✓ Nettoyage de la PC, nettoyage du four et des canaux d'injection d'air primaire, remplacement du joint PROGRESS entrée four.
- ✓ Remplacement du disjoncteur complet (BT) de la sortie alternateur du GTA (disjoncteur QA)
- ✓ Démolition et reconstruction de 20 m<sup>2</sup> de béton réfractaire dans la partie haute de la chambre de post combustion (partie droite du coude)
- ✓ Remplacement de la partie basse de la goulotte du poussoir, des patins latéraux et inférieurs, et de la tôle supérieure du poussoir.
- ✓ Modification de la régulation du poussoir et de la cellule sur la supervision, afin d'optimiser le rendement du four (régulation automatique des temps de poussoir et de la vitesse d'oscillation de la cellule).

### **Plan général**

L'entretien général de l'installation est effectué dans de bonnes conditions par CYCLERGIE.

### **3.2.15. INDICATEURS FINANCIERS**

#### **Gestion du compte gros renouvellement entretien**

- Situation de compte :

Le tableau ci-après fournit l'état des dépenses :

ANNEE	1997	1998	1999	2000	2001
PROVISION	291 081,94	328 367,37	338 952,55	351 805,03	362 155,42
DEPENSES	87 462,00	226 824,22	260 027,82	259 070,38	174 792,71
VARIATION DU STOCK	31 015,69	- 17 267,89	- 26 610,02	- 17 140,76	- 22 373,95
REGULARISATION *	0,00	-4 990,35	-3 603,45	-785,56	0,00
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>234 635,63</b>	<b>123 801,39</b>	<b>109 138,19</b>	<b>110 660,96</b>	<b>209 736,66</b>

Cumul disponible 234 635,63 358 437,03 467 575,22 578 236,18 787 972,84

ANNEE	2002	2003 *	2004 *	2005 *	2006 *
PROVISION	371 306,69	376 340,51	395 465,81	396 658,94	520 417,04
DEPENSES	491 708,57	376 193,26	630 483,45	674 149,87	460 058,06
VARIATION DU STOCK	- 124 956,28	74 309,04	- 31 333,68	- 8 539,75	- 98 332,13
REGULARISATION *	-1 851,99	(-11317,04)	(-5675,23)	(-2205,34)	(-4937,69)
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>6 406,39</b>	<b>- 74 161,79</b>	<b>- 203 683,96</b>	<b>- 268 951,18</b>	<b>158 691,11</b>

Cumul disponible 794 379,23 720 217,44 516 533,48 247 582,30 406 273,41

ANNEE	2007*	2008 *	2009 *	2010 *
PROVISION	563 794,78	590 314,18	628 520,39	629 812,41
DEPENSES	452 273,41	383 979,37	498 666,00	728 263,46
VARIATION DU STOCK	- 6 501,66	- 6 616,37		-16 665,90
REGULARISATION *				
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>118 023,03</b>	<b>212 951,18</b>	<b>129 854,39</b>	<b>- 81 785,15</b>

Cumul disponible 524 296,44 737 247,62 867 102,01 785 316,86

\* a partir de 2003 les régularisations sont incluses dans les dépenses de P3 de l'année

Le solde du compte P3 disponible à la fin de l'année 2010 est de : 785 316,86 €.

- Les dépenses de P3 sont importantes, mais les provisions disponibles permettent de maintenir l'installation en état à un bon niveau.

### Évolution de la convention

La convention d'exploitation n'a pas évolué en 2010.

### Compte global de l'Exploitant

L'exploitant a enregistré un bénéfice avant impôt de 271 319 € (soit 169 990 € après impôts) ce qui représente 8.63% du produit de l'exploitation.

Le bénéfice de l'exploitant est en baisse par rapport à 2009.

Quelques points méritent un commentaire :

- La recette électrique (820 313 €), soit € 19,77 € HT /T incinérée. En hausse de 84 000 € par rapport à 2009 en raison de l'augmentation du tonnage incinéré.
- La partie rétrocédée au syndicat représente 541 332 € HT soit 66 % de la recette électrique de Cyclergie, soit 12,94 € H.T./T reçue. C'est une recette moindre qu' en 2009, mais cette dernière était exceptionnelle puisque le tonnage entrant avait excédé les 42 000 tonnes.

### **3.2.16. COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)**

La CLIS de l'UVE de Pontenx les Forges créée par arrêté préfectoral du 23/02/2000 s'est réunie pour la première fois à l'usine le 16 décembre 2003. Elle a été renouvelée par arrêté préfectoral du 5 août 2010.

Elle s'est réunie le 10 Novembre 2010 réunion au cours de laquelle ont été présentés :

- Le bilan d'activité 2009,
- Le protocole de mesure des retombées atmosphériques dans l'environnement.

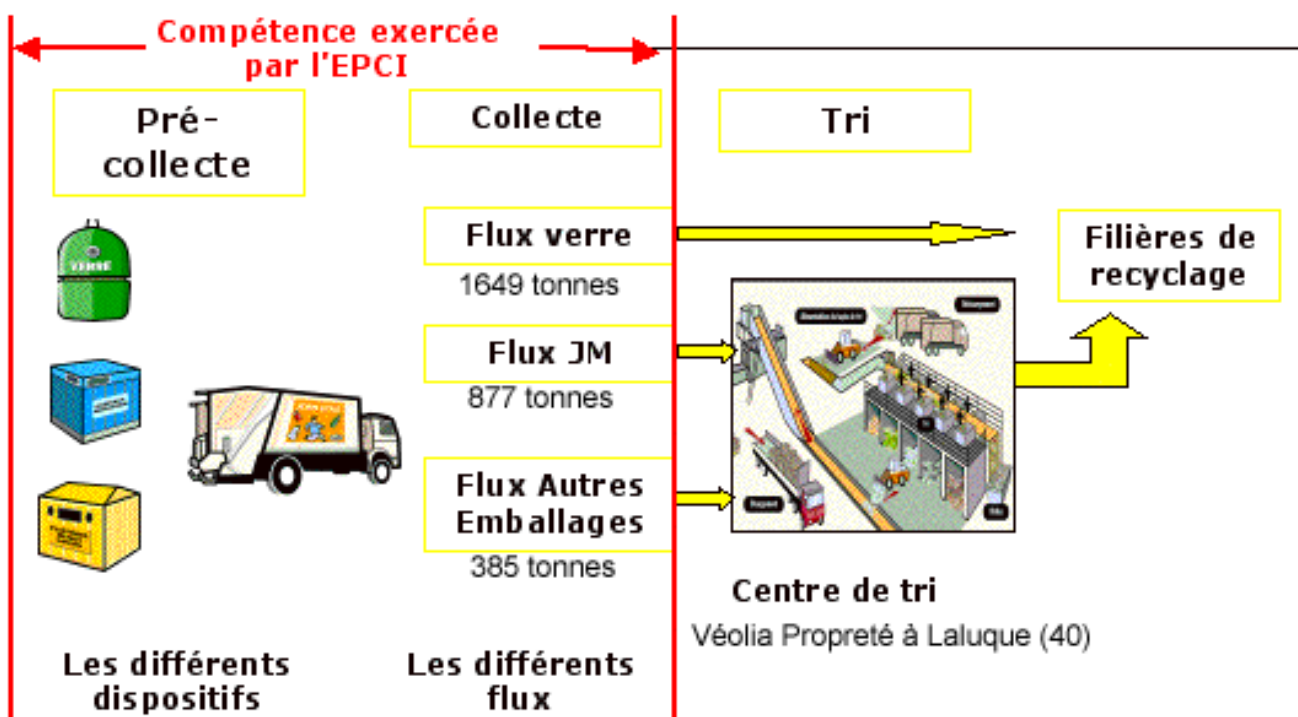
### **3.2.17. Journée Portes Ouvertes**

La journée portes ouvertes organisée le 26 septembre 2010, en partenariat avec CYCLERGIE, a connu un très grand succès avec 870 visiteurs. La vente des crêpes a permis d'acheter du matériel pour l'association « les bouchons d'amour », qui s'occupe de personnes handicapées. L'aide ainsi générée a bénéficié directement à une personne du secteur.

Le SIVOM gère les collectes des emballages ménagers et des journaux/magazines en régie. Le tri est effectué par un prestataire privé, le centre de tri VEOLIA à Lалуque (40). La collecte du verre est également réalisée par un prestataire, la société S.L.R. (depuis janvier 2007).



3.3.1 Camion de compaction équipé d'une grue auxiliaire : EVOLUPAC



3.3.2 Organisation de la filière des EMR du SIVOM

## Particularités et évolution du dispositif de collecte

### Points tri en dysfonctionnement (tonnage collecté infime)

- Points en dysfonctionnement uniquement en hors saison : maguide, les hautes rives, navarrosse,
- Points tri en dysfonctionnement toute l'année : la STEP à Gastes, lotissement Gaillard à Luë, la route du camping à Pontenx les Forges, le parking de la papeterie à Mimizan, aire de camping car à Biscarrosse plage,
- Déchetteries en dysfonctionnement sur Bias, Luë et Ste Eulalie (s'explique par les faibles horaires d'ouverture).

	Nbre d'habitants desservis (hab)*	Mode de collecte	Tonnages collectés 2010 (T)	Ratio par habitant (kg/hab/an)**	Moyenne nationale*** en AV (kg/hab/an)	Distance parcourue par les bennes (km)	Ratio efficacité / transport (kg/km)
Flux 1 Journaux	38811	AV	877	16.7	22	24464	35.8
Flux 2 Emballages	38811	AV	385	7.3	9.2	46825	8.2
Flux 3 Verre	38811	AV	1649	31.5	38.5	Non communiqué	-
Total emballages et journaux	38811	-	2911	55.5	34-64	-	-

AV : apport volontaire

### 3.3.3 Données sur la collecte des EMR et JRM du SIVOM

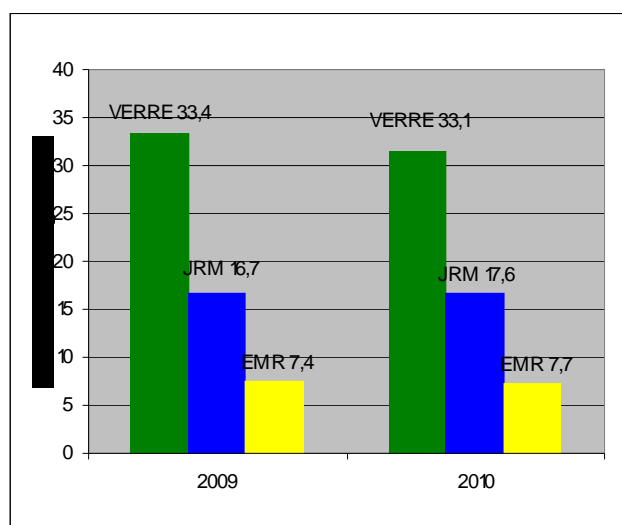
\*Prise en compte de la population contractuelle Eco Emballages

\*\* Calcul des ratios établi en prenant en compte la population DGF de 52 402 habitants

\*\*\* Moyenne nationale dans le même type d'habitat que le SIVOM

Production des déchets ménagers	400 kg/hab/an
Ratio emballages et journaux triés**	55.5 kg/hab/an
<b>Taux de recyclage</b>	<b>13.9%</b>

### 3.3.4 Taux de recyclage moyen sur le SIVOM



3.3.5 Evolution des performances de la collecte sélective

## Faits significatifs justifiant les performances de la collecte sélective

Emballages ménagers à recycler			VERRE			Journaux/magazines					
communes	tonnage collecté estimé (t)	ratio estimé kg/hab	communes	tonnages collecté estimés (t)	ratio estimé kg/hab	communes	tonnages collecté estimés (t)	ratio estimé kg/hab			
1	PARENTIS	74,06	14,29	1	ST PAUL	36,3	51,03	1	SAINT PAUL	21,8	30,62
2	ST PAUL	7,96	11,18	2	STE EULALIE	48,2	47,79	2	SANGUINET	76,4	25,72
3	YCHOUX	18,59	10,73	3	SANGUINET	125,3	42,20	3	MIMIZAN	156,2	22,64
4	SANGUINET	30,56	10,29	4	BISCARROSSE	506,7	41,20	4	MEZOS	19,3	22,34
5	STE EULALIE	9,91	9,82	5	GASTES	22,3	38,14	5	LABOUHEYRE	57	22,10
6	BISCARROSSE	114,46	9,31	6	MIMIZAN	249,7	36,19	6	BISCARROSSE	258,3	21,00
7	LIPOSTHEY	3,65	9,24	7	LÛE	17,8	35,17	7	BIAS	14,4	20,93
8	MIMIZAN	51,03	7,40	8	YCHOUX	59,9	34,55	8	PARENTIS	107,4	20,72
9	LABOUHEYRE	17,72	6,87	9	LIPOSTHEY	13,4	33,90	9	SAINTE EULALIE	20,5	20,32
10	PONTENX	9,28	6,80	10	ESCOURCE	20,3	32,79	10	LIPOSTHEY	8	20,25
11	LÛE	3,38	6,67	11	MEZOS	27,7	32,04	11	YCHOUX	34,1	19,68
12	GASTES	3,81	6,51	12	AUREILHAN	27,4	31,76	12	ESCOURCE	10,2	16,48
13	MEZOS	5,58	6,46	13	BIAS	20,2	29,42	13	GASTES	9,5	16,24
14	BIAS	4,44	6,45	14	LABOUHEYRE	73,1	28,36	14	AUREILHAN	13,8	15,99
15	AUREILHAN	5,53	6,41	15	PARENTIS	142,5	27,49	15	PONTENX	20,3	14,88
16	ESCOURCE	3,69	5,96	16	PONTENX	35,3	25,91	16	LÛE	6,7	13,21
	<b>TOTAL</b>	<b>363,65</b>	<b>9,26</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1426</b>	<b>36,32</b>		<b>TOTAL</b>	<b>834</b>	<b>21,24</b>

### 3.3.6 Analyse des performances par collectivité

Ces ratios sont calculés à partir des feuilles de route mensuelles du chauffeur. Ces dernières indiquent le taux de remplissage des colonnes à chaque vidage.

A ces ratios estimés, il faut ajouter les tonnages collectés dans les campings par les colonnes d'apport volontaire (**21 tonnes d'emballages, 223 tonnes de verre et 43 tonnes de journaux/magazines**).

#### *Remarque :*

Le tonnage des déchets à recycler augmente tous les ans. En 2010, pour les emballages ménagers à recycler, le tonnage collecté a augmenté de 4% par rapport à 2009. Pour les journaux/magazines, il a augmenté de 5%. Quant aux emballages en verre, le tonnage a légèrement baissé de 0.6%.

## Développement de la collecte sélective dans les campings

		2010			2009
		Tonnage OM *	EMR+JM VERRE**	Tx de recyclage	Tx de recyclage
AUREILHAN	Eurolac	63,8	12,62	17	13
	rte des lacs	3,5	3,52	50	24
	Aurilandes	38,0	6,72	15	14
BIAS	tatiou	61,0	7,47	11	11
MIMIZAN	le lac	34,3	5,75	14	11
	la plage	88,0	30,52	26	27
	le Marina	66,2	10,97	14	16
	village vacances	16,05	2,61	14	8
	les écureuils	4,25	1,49	26	14
MEZOS	Sen yan	35,4	10,30	23	19
BISCARROSSE	latécoère	9,5	2,28	19	19
	la rive	132,8	24,04	15	12
	lou galip	30,5	11,07	27	22
	bimbo	35,7	8,03	18	17
	écureuils	32,9	7,98	20	16
	FACAF	21,8	2,98	12	8
	IGESA	/	1,81	/	/
	En chon les pins	7,8	6,19	44	45
	Mayotte	105,8	25,11	19	16
	fontaine de nava	31,6	6,29	17	12
GASTES	la réserve	148,3	31,90	18	17
	les échasses	17,5	3,81	18	14
PARENTIS	le pipiou	34,8	10,15	23	19
	Calède	/	5,01	/	/
	Lahitte	10,3	1,45	12	/
	Cottages du lac	/	2,24	/	/
STE EULALIE	les bruyères	16,4	4,33	21	15
ST PAUL	la clairière	7,1	2,306	24	20
SANGUINET	les oréades	20,6	5,35	21	19
	les grands pins	55,4	9,43	15	10
	les aigrettes	7,5	1,66	18	19
<b>TOTAL</b>		<b>1137</b>	<b>265,39</b>	<b>19</b>	<b>16</b>

OM : ordures ménagères - EMR : emballages ménagers à recycler - JM : journaux / magazines

\* tonnage OM de janvier à septembre 2010

\*\* tonnage emballages à recycler de janvier à septembre 2010

### 3.3.7 Données sur la collecte sélective dans les campings

*Remarques :*

La collecte intérieure dans les campings engendre l'accès du camion dans l'enceinte pour le vidage des colonnes ce qui pose de gros problèmes de sécurité (faire attention aux piétons nombreux et autres véhicules, problème d'élagage).

Pour la saison 2010, les colonnes de tri ont été sorties de l'enceinte du camping Le Marina à Mimizan suite aux dysfonctionnements lors de la saison 2009. Par conséquent, le vidage des colonnes (EMR et Verre) a posé des difficultés seulement sur le Domaine de la Rive à Biscarrosse :

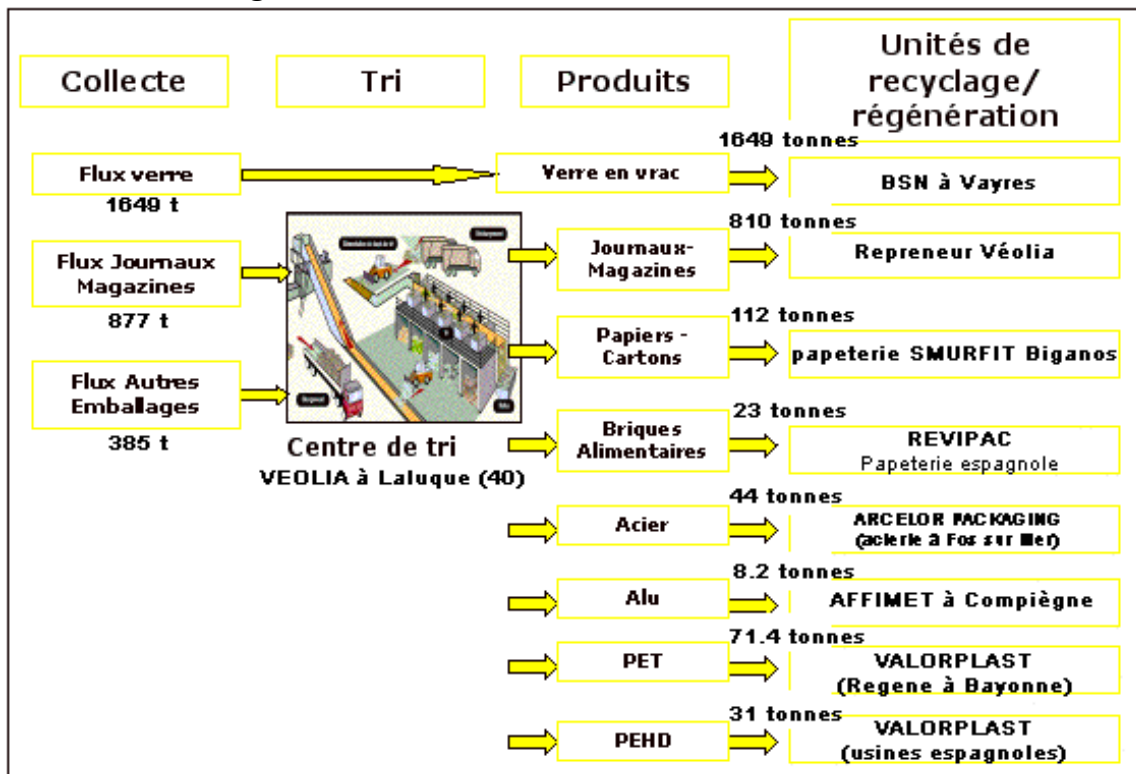
- arbres trop bas pour la circulation du camion grue dans l'enceinte du camping entraînant des détériorations (rayures de la cabine, filets du caisson et flexibles hydrauliques de la grue arrachés)
- stationnement de véhicules gênants empêchant l'accès du camion aux colonnes : durant la saison certains points n'étaient pas accessibles pour être vidangés.

Suite à des pourparlers avec le directeur du Domaine de la Rive, il est convenu de sortir les colonnes de tri pour la saison 2011 en sortie de camping (à proximité du parking).

En matière de qualité de tri, des efforts restent à faire dans les campings : **on retrouve du verre en grande quantité dans la colonne emballages ménagers et vice versa malgré la signalétique.**

Le tri du papier n'est plus proposé dans les campings : pas ou peu de production et tri mal effectué. Les cartons bruns et cartonnettes étaient mélangés avec le papier ce qui posait problème au centre de tri où le papier est directement conditionné en balles. Seuls les premiers campings équipés conservent cette collecte.

## Le Tri des emballages



3.3.8 Synoptique du tri et de la valorisation des emballages et JRM



3.3.9 Centre de tri Véolia à Lалуque : chaîne de tri avec tri optique des déchets

### Remarques :

Le taux de refus (= les erreurs de tri) est de 22% en 2010 (le taux acceptable en apport volontaire est de 15%). Il n'a pas évolué par rapport à 2009.

Ce taux élevé s'explique par la présence en grande quantité de bouteilles en verre dans la colonne à emballages ménagers : le verre, pesant lourd, fait vite augmenter le tonnage des refus au centre de tri. Les erreurs se produisent également dans la colonne à verre où l'on retrouve des bouteilles en plastique. Ce fait est apparu au deuxième trimestre 2009 sur une partie des points tri (les points à forte fréquentation et ceux mis en place dans les campings) malgré une signalétique distincte des colonnes de tri. Ce problème persiste en 2010.

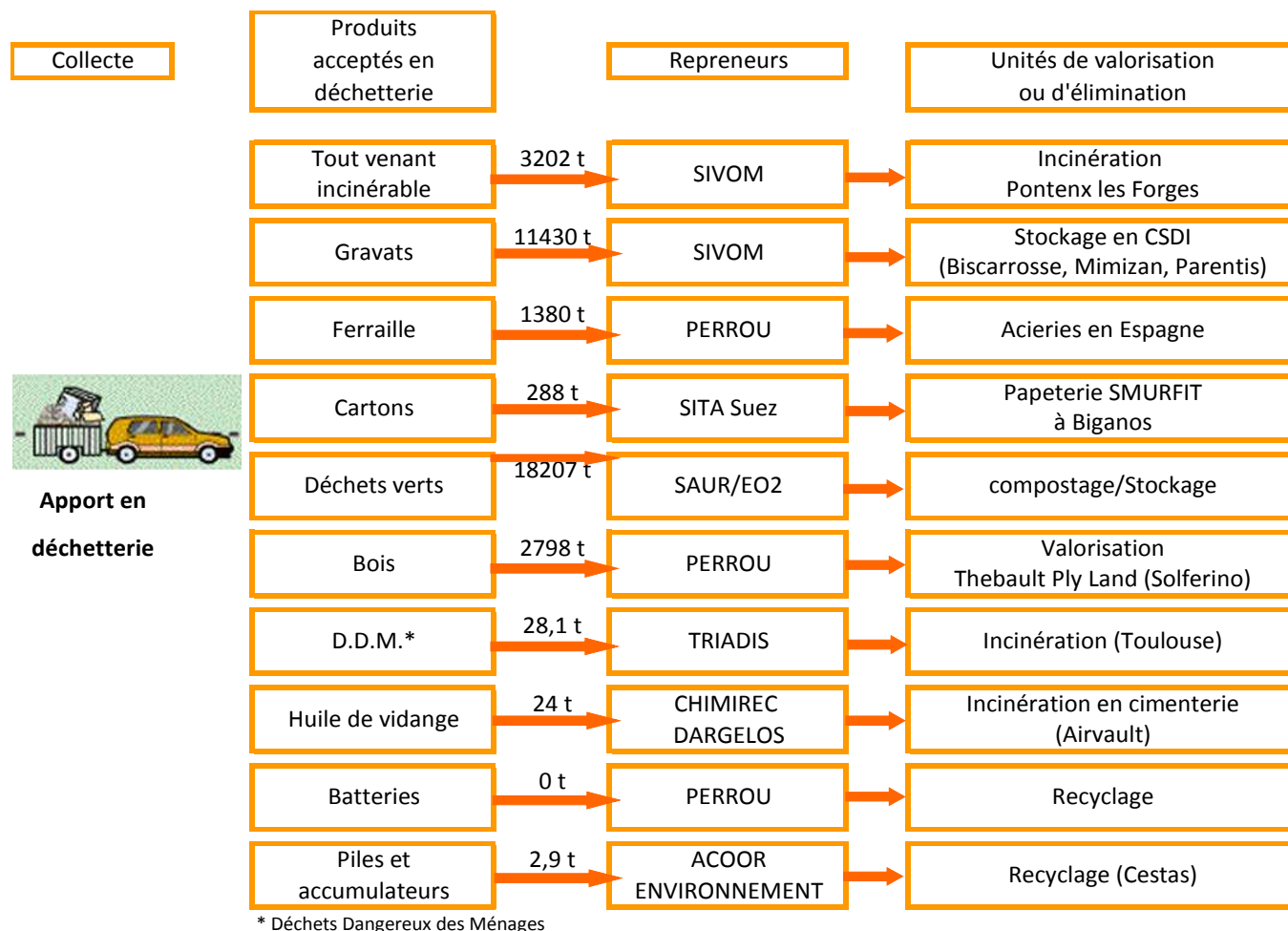
On constate une forte augmentation du tonnage aluminium par rapport aux années précédentes (d'un tonnage annuel moyen de 2 tonnes, on passe à 8 tonnes en 2010). Cela s'explique par les caractérisations mensuelles menées différemment d'un centre de tri à l'autre (une répartition entre les emballages acier et aluminium différente selon le centre de tri).

Sur 15 à 20% des points tri, les dépôts sont quasi journaliers et conséquents (cartons, ordures ménagères...). Il a été constaté que les conteneurs ordures ménagères accolés à certains points tri engendrent de la saleté et des dépôts de sacs plus importants sur les points tri. Les points les plus fréquentés sont également les points les plus sales notamment sur les parkings des grandes surfaces (récurrent).

Plus de 35000 kms ont été parcourus en 2010 pour l'entretien de ces points tri.

Le syndicat est doté de :

- 13 déchetteries dont 4 labellisées « Qualitri » par l'Ademe (Biscarrosse bourg et plage, Parentis en Born, Mimizan),



### 3.4.1. Organisation de la filière des encombrants du SIVOM

Remarques sur le traitement déchets verts :

- La convention signée avec la société EO2 a été dénoncée par cette dernière à la fin de l'année 2010. Les déchets verts ont cependant été déposés sur le site d'EO2 tout au long de l'année 2010 et vont être traités et valorisés par la société début 2011 (Valorisation de la partie ligneuse en chaudières, valorisation agricole pour la partie fine).

- 1500 tonnes de déchets verts sont broyées sur le site de la déchetterie de Biscarrosse bourg. Le broyat obtenu est mélangé avec les boues de stations d'épuration de Biscarrosse pour épandage.



3.4.3. Localisation des déchetteries



3.4.4. Liste des déchets acceptés

Liste des déchetteries	Jours d'ouverture		Accès professionnel	NB de bennes	Bacs D.M.S	Point tri	NB de visites (Nb véhicules des particuliers)
	Hors saison	Saison					
Biscarrosse Bg	6/7	6/7	3 m <sup>3</sup> /sem	7	oui	oui	38 242
Biscarrosse Pg	3/7	6/7	3 m <sup>3</sup> /sem	7	oui	oui	12 134
Labouheyre	3/7	3/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	9 412
Mézos	2.5/7	2.5/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	4 752
Mimizan	4/7	6/7	3 m <sup>3</sup> /sem	7	oui	oui	18 656
Parentis-en-B.	4/7	6/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	20 195
Ste Eulalie-en-B.	2.5/7	2.5/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	7 801
St Paul-en-B.	5/7	5/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	15 154
Sanguinet	4/7	4.5/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	18 013
Ychoux	2.5/7	2.5/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	11 338
Luë	2/7	2/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	3 194
Liposthey	2/7	2/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	3 219
Bias	2/7	2/7	3 m <sup>3</sup> /sem	5	oui	oui	3 300
<b>TOTAL ANNUEL</b>							<b>165 410</b>

3.4.5 Fonctionnement du réseau des déchetteries

Opérations	NB de poly bennes	kilométrage
Vidage des bennes déchetteries	2	134159
Optimisation du stockage déchets verts et évacuation d'une partie des DV	1	41009

3.4.6. Données kilométriques 2010

La fréquentation des déchetteries a diminué de 15 % par rapport à l'année précédente sur l'ensemble des déchetteries.

Gravats	Tout venant	Ferraille	Cartons	Amiante Ciment	Déchets verts	Bois	H. de vidange	D.D.M.	Total collecté	Total valorisé	Taux de valorisation*
11430 t	3202 t	1380 t	288 t	77 t	17003 t	2799t	24 t	28 t	36 231 t	9 193 t	25 %

\* tonnages valorisé sur les tonnages collectés hors gravats et hors déchets dangereux des ménages

### 3.4.8. Nature et tonnage des déchets collectés dans les déchetteries du SIVOM en 2010

Sur les 17 003 tonnes de déchets verts réceptionnées, seulement 1500 tonnes sont aujourd'hui valorisées, le reste étant stocké ; d'où un faible taux de valorisation.

#### Faits marquants :

- Un polybenne a été accidenté mi octobre et déclaré « épave » suite à une analyse des experts en assurance.
- Le tonnage ferraille a diminué de 16% par rapport au tonnage 2009. Cette baisse peut s'expliquer par le coût de reprise de la ferraille qui a de nouveau augmenté, donc une hausse du vol de ferraille.
- Les déchetteries sont victimes du vandalisme (chalets détériorés et pillés, récupération dans les bennes pendant les heures de fermeture). On note une forte augmentation d'une « fréquentation » des déchetteries hors des heures d'ouverture, des trous étant régulièrement faits dans les grillages pour passer.
- Les gardiens se font agresser verbalement par une catégorie d'usagers des déchetteries ou des individus voulant récupérer dans les bennes.
- Vol des batteries au fur et à mesure des apports.
- Le point propreté d'Escource a été supprimé. Les usagers ont été réorientés vers les déchetteries de St Paul en Born, Mimizan et Labouheyre.

#### Evolution de la liste des déchets spéciaux collectés

*Mise en place de la collecte des DEEE ménagers (déchets d'équipements électriques ou électroniques) : Prévu courant 2011.*

### Nature des services :

- Récupération des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) des professionnels de la santé : signature d'une convention - contenants à récupérer en déchetterie – reprise en déchetterie des récipients fermés – collecte facturée (service gratuit pour les personnes en automédication)
- Déchets des entreprises acceptés en CSDI (déchets du bâtiment, gravats, mélange, souches...)

### Répartition des gravats en décharge

	En m <sup>3</sup>	En tonne
Biscarrosse	6 730	10 094
Parentis en Born	2 334	3 502
Mimizan	6 591	9 886
TOTAL	15 655	23 482

Les souches sont stockées sur la décharge de Piche à Ste Eulalie en Born.

- Déchets verts
- Déchets des artisans acceptés en déchetterie à hauteur de 3 m<sup>3</sup> par semaine
- Cartons des gros producteurs : une collecte spécifique est proposée au plus gros producteurs de cartons

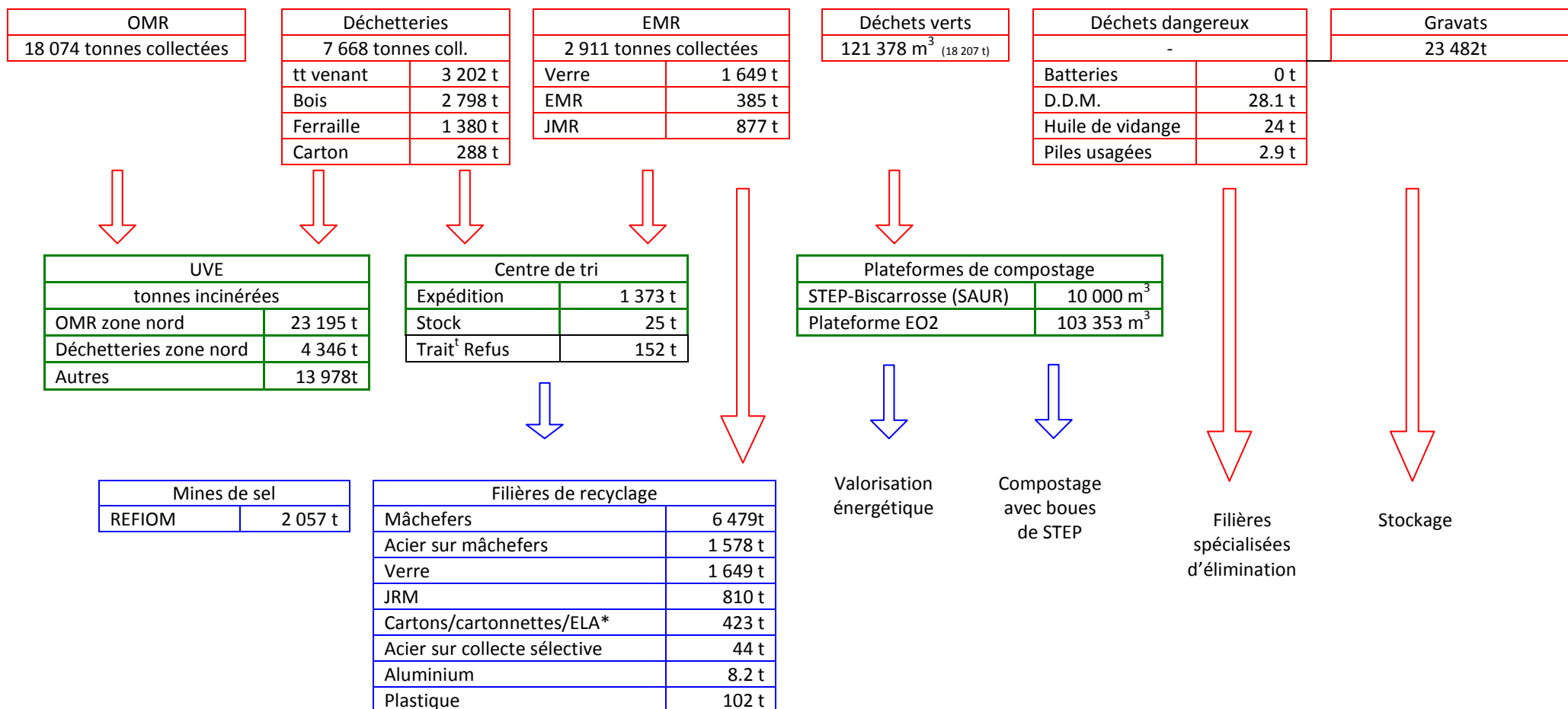
Equipage BOM	Fréquence de collecte	Tonnage 2010	kilométrage	Ratio efficacité
2 agents	1 fois/semaine	104 T	10 920 km	9.5 kg/km

### Modalités de facturation : redevance pour service rendu.

TARIFS en € H.T. le m<sup>3</sup> (T.V.A. à 19.60%)

	ENTREPRISE	COMMUNE
Gravats et inertes triés (dont les souches)	9.84 €	9.84 €
Gravats et inertes (dont souches et autres déchets mélangés en quantité minimale)*	19.08 €	19.08 €
Végétaux	5.67 €	0.00 €

\* Les déchets en mélange ne sont pas acceptés en CSDI. Il s'agit donc d'une tarification exceptionnelle qui va disparaître.



\* ELA : emballages pour liquide alimentaire

### 3.6.1. Synoptique du flux des déchets ménagers du syndicat

Type de déchets	OMR	Verre	Papier	EMR <sup>1)</sup>	Déchets verts	Encombrants <sup>2)</sup>	Déchets dangereux	Total
Nature valorisation	incinération	recyclage	recyclage	recyclage	Compostage incinération	incinération recyclage	incinération	-
Tonnages collectés	18 074	1 649	877	385	18 207	31 150	52	73 908
Tonnages enfouis	0	0	67	85	0	23 482	0	25 838
Tonnages stockés					16 707			17 250
Tonnages valorisés	18 074	1 649	810	300	1 500	7 668	52	30 820
Part valorisé/total	100%	100%	92%	78%	8%	25%	100%	42%

<sup>1)</sup> tonnage enfouis = refus de tri

<sup>2)</sup> tout venant, ferraille, bois, carton et gravats

### 3.6.2. Répartition des modes de traitement des déchets ménagers et assimilés du SIVOM

Nature prestation	Nom de l'entreprise	Échéance	Montant 2010 H.T.	Montant 2009 H.T.	Évolution 2009/2010
Tri/Cond <sup>t</sup> EMR/papier/carton	VEOLIA PROPRETE	31 Déc 2012	113 888 €	117 427 €	-3.01 %
Collecte Verre	SLR	31 Déc 2011	74 348 €	76 322 €	-2.66 %
Broyage des déchets verts	SITA SUEZ	03 Août 2012	23 191 €	6 535 €	+254.87%
Broyage des déchets verts	LOREKI	16 Août 2012	5 336 €	0	
Transport des déchets verts	AS LOCATION	30 Sept 2011	84 778 €	68 810 €	+23.20%
Collecte et traitement du bois	PERROU et FILS	31 Déc 2011	196 985 €	180 913 €	+8.88%
Collecte et traitement des DDM (déchets dangereux ménagers)	TRIADIS Services	17 Mai 2012	22 619 €	23 214 €	-2.56%
Collecte et traitement des DASRI	MEDISITA	11 Mars 2012	20 170 €	14 946 €	+34.95%
Entretien des décharges de classe 3	CHARDIN TP	31 Déc 2011	30 872 €	36 324 €	-15.01%
Fourniture gasoil	Sud Ouest Énergies Services	28 Février 2012	262 109 €	282 189 €	-7.37%
Équipements de Protection Individuelle	MATECO	31 Déc 2010	14 134 €	13 914 €	+1.56%
Composteurs	BEYRIA	29 Mai 2013	43 490 €	0 €	
Entretien véhicules (hydraulique, pneumatique, réparations, contrôles...)	RENAULT V.I.		64 379 €	62 709 €	+2.59%
	EUROMASTER		31 911 €	36 809 €	-13.31%
	NORISKO		1 154 €	1 746 €	-33.90%
	SARRAT		18 330 €	20 619 €	-11.10%
	OMB FRANCE		0 €	0 €	
	FLEXILOC		1 307 €	2 208 €	-40.81%
Entretien, petits équipements (atelier, déchetterie, collectes)	PMS – SID – WELDOM – WURTH – SODITEC – ZEP - ANCO		32 673 €	21 308 €	+53.34%

### 4.1 Principales prestations rémunérées par le SIVOM en 2010

Les coûts du service sont retracés dans un budget principal et deux budgets annexes : 1 pour la collecte, 1 pour le traitement.

**Le budget principal** comprend les dépenses d'administration générales (personnel administratif et directeur des services techniques, communication, frais de gestion généraux : loyer, fournitures générales, affranchissement,...)

**Le budget annexe Collecte** comprend la collecte des ordures ménagères résiduelles, la gestion des déchetteries, la collecte sélective des emballages ménagers à recycler, la gestion de la redevance.

**Le budget annexe Traitement** comprend l'incinération des déchets à l'Unité de Valorisation Énergétique, la gestion des décharges de classe 3.

Le service est assujéti à la TVA : tous les montants figurant dans les tableaux ci après sont exprimés en hors taxes.

Le service est financé par la redevance générale (REOM).

Le Budget 2010 comme celui relatif à l'exercice 2009 a fait l'objet de réductions des dépenses compressibles (dépenses de communication, investissements limités au strict nécessaire, réserves de sacs poubelles des communes déduites de la commande) et de la poursuite de la recherche de nouvelles recettes, notamment par le réexamen du fichier des redevables associant personnel communal et personnel du SIVOM. A ce titre, en 2010, un agent a été recruté par Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) pour recenser sur le terrain les redevables oubliés. Des provisions pour risques et pour dépenses futures (T.G.A.P. notamment) ont été inscrites au budget 2010.

La ligne de trésorerie a été réduite de 1 250 000 € à 1 000 000 €. Le manque de trésorerie a été moins crucial qu'en 2009, notamment pendant le dernier trimestre 2010 au cours duquel la ligne n'a pas du tout été utilisée. Cette amélioration est due à l'augmentation importante des tarifs de 2009, à la réalisation de provisions en 2010, à une mise en œuvre plus rapide des poursuites par le Trésor Public, au recensement de nouveaux redevables à hauteur de 60 000 € et à une réduction des délais de paiement de certaines collectivités.

**Collecte des ordures ménagères**

	Budget 2010	Réalisé 2010
<b>DEPENSES</b>		
Fourniture non stockable (Eau lavage des bacs)	- €	139,92 €
Matériels entretien des bacs, balais, pelles (BOM), produits d'entretien pour le lavage des bacs téléphones	5 000,00 €	9 617,79 €
Fournitures administratives	1 000,00 €	47,89 €
Carburants	165 000,00 €	164 152,26 €
Fourniture de sacs poubelles	150 000,00 €	114 288,66 €
EPI	10 000,00 €	9 496,28 €
Acquisitions composteurs	60 000,00 €	43 490,00 €
Location benne saison	9 000,00 €	3 690,59 €
Entretien et réparation sur véhicules	160 000,00 €	114 218,02 €
Vérification BOM + révision Karcher	300,00 €	4 199,20 €
Vérification des pesées embarquées	6 000,00 €	6 155,64 €
Multirisques	21 300,00 €	20 027,04 €
Etude d'optimisation collecte des déchets	20 000,00 €	18 900,00 €
Traitement cartons gros producteurs	3 000,00 €	2 079,00 €
Pub Appel d'offres (Sacs, Carburants)	2 000,00 €	5 558,15 €
Impression (livrets de sécurité saisonniers, carnets de route)	- €	1 357,55 €
Frais de déplacement	2 000,00 €	500,00 €
Réceptions (Noël)	2 500,00 €	971,65 €
Frais de télécommunications	3 200,00 €	3 653,64 €
Participation affranchissement et rbt prêt Piche	2 700,00 €	5 248,22 €
Participation fonctionnement	202 000,00 €	202 000,00 €
Cotisations versées au CDG	18 000,00 €	13 892,92 €
Taxe à l'essieu	5 000,00 €	2 000,00 €
Salaires	579 000,00 €	601 920,81 €
Indemnités et avantages divers	80 000,00 €	86 049,90 €
Supplément familial	25 000,00 €	15 354,66 €
Cotisations à l'URSSAF	150 000,00 €	134 720,24 €
Cotisations aux Caisses de Retraites	130 000,00 €	115 771,67 €
Cotisations ASSEDIC	13 000,00 €	12 721,26 €
Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000,00 €	19 876,64 €
Médecine du travail, pharmacie	13 000,00 €	2 743,43 €
Autres charges sociales diverses	16 000,00 €	5 963,67 €
Autres charges personnel (formation)	6 000,00 €	2 195,00 €
Cartes chronotachygraphe conducteurs BOM neuve		
Intérêts réglés à l'échéance	41 200,00 €	41 684,43 €
ICNE	4 500,00 €	3 955,48 €
Autres charges financières		
Sinistres à notre charge	2 000,00 €	- €
Amortissements	328 600,00 €	329 366,26 €
Provisions pour charges (hausse régime indemnitaire 2011)	50 000,00 €	50 000,00 €
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>2 321 300,00 €</b>	<b>2 168 007,87 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Remboursements sur rémunérations sur personnel	34 100,00 €	58 004,97 €
Vente de cartons	2 000,00 €	5 742,12 €
Aide composteurs DPT + ADEME	36 000,00 €	15 656,40 €
Subvention ECO EMB étude optimisation déchets	16 400,00 €	16 411,00 €
Produits divers (Prestation lavage des bacs)	- €	- €
Quote part des subventions d'investissements	55 800,00 €	55 837,38 €
Autres produits exceptionnels (Rbt sinistres, rbt formation)	- €	4 176,93 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>144 300,00 €</b>	<b>155 828,80 €</b>

<b>DEFICIT</b>	<b>2 177 000,00 €</b>	<b>2 012 179,07 €</b>
----------------	-----------------------	-----------------------

Participation atelier mécanique / nombre de poids lourds : 109 004.00 € / 14 x 9 = 70 074.00 €

Participation services techniques / nombre d'agents : 69 745.90 € / 44 x 22 = 34 872.95 €

⇒ Coût total du service : **2 117 126.02 €**

Tonnage OMR collecté 2010 : **18 074.35 T**

⇒ Coût à la tonne 2010 : **117.13 €**

**Gestion des déchetteries**

Budget 2010	Réalisé 2010
-------------	--------------

<b>DEPENSES</b>		
Fourniture non stockable (Eau, Energie)	9 000,00 €	7 354,01 €
Produits d'entretien chalet déchetterie, quincaillerie	4 000,00 €	3 645,02 €
Fournitures administratives	500,00 €	6,80 €
Carburants	72 000,00 €	55 589,17 €
EPI	4 000,00 €	3 167,73 €
Location camion PL	7 000,00 €	18 334,30 €
Entretien et réparation sur bâtiments dont évacuation amiante	6 000,00 €	17 780,26 €
Entretien et réparation sur véhicules	50 000,00 €	27 461,76 €
Entretien et réparation sur autres biens mobiliers caissons	5 000,00 €	2 242,27 €
Multirisques	10 600,00 €	9 103,04 €
Traitement cartons déchetteries	6 000,00 €	4 729,68 €
Collecte et Traitement DASRI	17 000,00 €	16 162,58 €
Collecte et Traitement DMS	25 000,00 €	22 619,51 €
Traitement bois des déchetteries	185 000,00 €	173 787,56 €
Broyage des déchets verts	30 000,00 €	28 526,90 €
Traitement huile	2 000,00 €	- €
Autre personnel extérieur (vigile samedi matin)		
Publicité Appel d'offres (Bois, DV, DMS)	2 000,00 €	1 265,00 €
Catalogues et imprimés	1 000,00 €	521,25 €
Transport Déchets Verts	105 500,00 €	84 777,97 €

Frais de déplacement remplaçants, formations	10 000,00 €	17 983,81 €
Réceptions	1 200,00 €	477,91 €
Frais de télécommunications	6 500,00 €	5 371,02 €
Reversement recette dépôts déchets déchetteries au Traitement	1 500,00 €	1 260,81 €
Cotisations versées au CDG	9 500,00 €	8 671,02 €
Taxe à l'essieu	1 000,00 €	468,00 €
Salaires	407 200,00 €	368 182,85 €
Indemnités et avantages divers	36 900,00 €	43 798,13 €
Supplément familial	5 600,00 €	5 764,73 €
Cotisations à l'URSSAF	84 400,00 €	76 379,41 €
Cotisations aux Caisses de Retraites	93 200,00 €	85 783,80 €
Cotisations ASSEDIC	5 100,00 €	4 521,81 €
Cotisations aux autres organismes sociaux	20 200,00 €	13 650,20 €
Médecine du travail, pharmacie	1 000,00 €	2 229,57 €
Autres charges sociales diverses	1 100,00 €	5 058,77 €
Autres charges du personnel (formation)	4 000,00 €	- €
Intérêts réglés à l'échéance	37 700,00 €	37 656,19 €
Autres charges financières	100,00 €	- €
Intérêts moratoires	1 000,00 €	- €
Titres annulés sur exercices antérieurs	200,00 €	- €
Amortissements	117 100,00 €	116 429,63 €
Provisions pour défaut exutoire déchets verts		
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>1 386 100,00 €</b>	<b>1 270 762,47 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Remboursements sur rémunérations sur personnel dont participation aux remplaçants par le budget décharges et rbt DAS	34 300,00 €	58 583,47 €
Vente de produits	60 000,00 €	135 002,19 €
Redevance dépôt déchets déchetterie (communes + artisans)	1 500,00 €	1 260,81 €
Redevance DASRI	8 500,00 €	8 266,79 €
Rbt sinistres véhicules et participation déchets verts	32 000,00 €	20 145,61 €
Dédits et pénalités perçues	- €	3 541,09 €
Autres produits exceptionnels /opérations de gestion	- €	- €
Quote part des subventions d'investissements	83 900,00 €	83 892,87 €
Rbt sinistres (camions PL...)	- €	61 871,90 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>220 200,00 €</b>	<b>372 564,73 €</b>

<b>DEFICIT</b>	<b>1 165 900,00 €</b>	<b>898 197,74 €</b>
----------------	-----------------------	---------------------

Participation atelier mécanique / nombre de poids lourds : 109 004.00 € / 14 x 3 =	23 358.00 €
Participation services techniques / nombre d'agents : 69 745.90 € / 44 x 18 =	28 532.41 €
⇒ Coût total du service :	<b>950 088.15 €</b>
Tonnage des déchets collectés en déchetterie 2010 (hors gravats) :	<b>24 709.80 T</b>
⇒ Coût à la tonne 2010 selon le tonnage des déchets collectés en déchetteries :	<b>38.45 €</b>
Tonnage OMR collecté 2010 :	<b>18 074.35 T</b>
⇒ Coût à la tonne 2010 selon le tonnage OMR collecté en 2010 :	<b>52.57 €</b>

**Collecte sélective des EMR, JRM et du Verre****Budget 2010****Réalisé 2010**

<b>DEPENSES</b>		
Fournitures non stockables (Eau, Energie)	500,00 €	- €
Fournitures d'entretien et petit équipement dont signalétiques colonnes, outils	5 600,00 €	836,02 €
Fournitures administratives	200,00 €	- €
Carburants	38 000,00 €	39 577,80 €
EPI	600,00 €	216,06 €
Fourniture de sacs de précollecte papier et emballages	5 500,00 €	- €
Entretien et réparation sur véhicules	11 000,00 €	16 500,77 €
Entretien et réparation sur autres biens mobiliers(colonnes)	1 000,00 €	267,04 €
Multirisques	4 800,00 €	5 899,65 €
Traitement EMR + JRM centre de tri	123 000,00 €	107 082,84 €
Collecte du verre	83 000,00 €	74 347,76 €
Annonces et insertions	- €	360,75 €
Catalogues et imprimés	1 500,00 €	316,06 €
Frais de déplacement	1 000,00 €	71,31 €
Réceptions	500,00 €	152,60 €
Frais de télécommunications	1 000,00 €	930,73 €
Taxe à l'essieu	1 000,00 €	448,00 €
Cotisations versées au CDG	1 800,00 €	1 693,74 €
Salaires	77 800,00 €	72 445,09 €
Indemnités et avantages divers	14 500,00 €	14 491,59 €
Supplément familial	2 100,00 €	1 858,14 €
Cotisations à l'URSSAF	13 800,00 €	12 756,93 €
Cotisations aux Caisses de Retraites	22 800,00 €	21 115,21 €
Cotisations aux ASSEDIC	- €	- €
Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00 €	3 591,52 €
Médecine du travail, pharmacie	200,00 €	245,37 €
Autres charges sociales diverses	200,00 €	732,47 €
Autres charges du personnel (formations FCOS)	2 000,00 €	- €
Intérêts réglés à l'échéance	30 700,00 €	30 091,07 €
Autres charges financières	- €	- €
Intérêts moratoires	1 000,00 €	- €
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	2 410,72 €
Amortissements	142 800,00 €	142 735,14 €
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>591 900,00 €</b>	<b>551 174,38 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Remboursements sur rémunérations sur personnel	- €	- €
Vente de produits	80 000,00 €	138 103,75 €
Subventions d'exploitation aides Eco Emballages + Eco Folio + Adelphe	180 000,00 €	279 920,11 €

Vente remorque	- €	1 040,00 €
Quote part des subventions d'investissements	70 800,00 €	70 567,85 €
Rbt sinistres	- €	87,19 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>330 800,00 €</b>	<b>489 718,90 €</b>

<b>DEFICIT</b>	<b>261 100,00 €</b>	<b>61 455,48 €</b>
----------------	---------------------	--------------------

Participation atelier mécanique / nombre de poids lourds : 109 004.00 € / 14 x 2 =	15 572.00 €
Participation services techniques / nombre d'agents : 69 745.90 € / 44 x 4 =	6 340.54 €
⇒ Coût total du service :	<b>83 368.02 €</b>
Tonnage des recyclables collectés 2010 :	<b>2 911.00 T</b>
⇒ <b>Coût à la tonne 2010 :</b>	<b>28.64 €</b>
Tonnage OMR collecté 2010 :	<b>18 074.35 T</b>
⇒ <b>Coût à la tonne 2010 selon le tonnage OMR collecté en 2010 :</b>	<b>4.61 €</b>

**La redevance d'élimination des ordures ménagères**

Budget 2010	Réalisé 2010
-------------	--------------

<b>DEPENSES</b>		
Etude redevance incitative	20 000,00 €	- €
Autre personnel extérieur (informaticien logiciel REOM)10 mois 10% du temps	3 800,00 €	643,56 €
Honoraires (avocat)	5 000,00 €	1 503,88 €
Enveloppes TIP, mise à jour fichiers redevables	22 000,00 €	20 408,45 €
Frais de déplacement		
Réceptions (Noël)	- €	34,96 €
Frais d'affranchissements	13 000,00 €	- €
Commissions bancaires	2 000,00 €	2 631,78 €
Rbt de frais Redevance CDC Grands Lacs + Piche	53 000,00 €	26 692,44 €
Participation budget traitement	2 321 600,00 €	2 321 600,00 €
Cotisations CNFPT et CGFPT	- €	- €
Salaires	- €	8 062,80 €
Indemnités et avantages divers	- €	- €
Supplément familial	- €	- €
Cotisations à l'URSSAF	- €	195,12 €
Cotisations aux Caisses de Retraites	- €	272,52 €
Cotisations aux ASSEDIC	- €	516,00 €
Cotisations aux autres organismes sociaux	- €	- €
Médecine du travail, pharmacie	- €	22,00 €
Formation		
Pertes sur créances irrécouvrables	57 000,00 €	55 546,55 €
Charges diverses de gestion courante	- €	0,84 €
Autres charges exceptionnelles / opérat° de gestion	- €	43,68 €
Titres annulés sur exercices antérieurs	190 000,00 €	176 955,05 €
Provisions pour risques	476 940,00 €	476 940,00 €
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>3 164 340,00 €</b>	<b>3 092 069,63 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Excédent fonctionnement total	736 300,00 €	
Réserves pour déficit invt	0,00 €	
Réserves pour capital d'emprunts	45 000,00 €	
Réserves pour investissements RAR 2010		
Réserves pour investissements 2011	64 500,00 €	
Excédent affecté au fonctionnement	626 800,00 €	
Remboursements sur rémunérations sur personnel (CAE)	- €	7 659,48 €
Redevance OM Particuliers Antérieures SIVOM	- €	29 185,36 €
Redevance OM Particuliers SIVOM	2 327 800,00 €	2 322 907,73 €
Redevance OM Campings SIVOM	162 740,00 €	158 031,88 €
Redevance OM Particuliers Antérieures Grands Lacs		58 461,26 €
Redevance OM Particuliers Grands Lacs	3 458 000,00 €	3 483 794,87 €
Redevance OM Campings Grands Lacs	206 000,00 €	265 906,71 €
Redevance OM Collèges Lycées	27 810,00 €	21 072,74 €
Redevance OM Equipements Collectifs	157 590,00 €	127 723,32 €
Subvention ADEME étude redevance incitative		
Rbt affranchissement Trésor Public	13 000,00 €	- €
Produits de participations	200,00 €	177,97 €
Dédits et pénalités perçues	- €	19 279,90 €
Reliquats redevance + frais sup Aquitaine Valley	- €	27,17 €
Autres produits exceptionnels	- €	92,06 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>7 825 740,00 €</b>	<b>6 494 320,45 €</b>

<b>EXCEDENT</b>	<b>4 661 400,00 €</b>	<b>3 402 250,82 €</b>
-----------------	-----------------------	-----------------------

Le Traitement

Prévu 2010

Réalisé au titre de  
2010

<b>DEPENSES</b>		
Électricité centre de transfert	100,00 €	204,98 €
Redevance Cie des Landes	100,00 €	100,00 €
Vérification électrique centre de transfert	100,00 €	0,00 €
Entretien biens immobiliers (rideau centre transfert)	6 000,00 €	0,00 €
Assurances dont atteinte à l'environnement	100,00 €	3 854,57 €
Analyses retombées atmosphériques	8 000,00 €	7 959,26 €
Etude mode de gestion usine + diagnostic+ eau chaude	20 000,00 €	0,00 €
Analyse PCI		
Traitement OM part fixe	1 339 000,00 €	1 319 351,69 €
Location trommel pour refus mâchefers	20 000,00 €	0,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage suivi exploitation	32 000,00 €	315,83 €
Annonces et insertions	1 600,00 €	0,00 €
Réceptions JPO		28,43 €
Affranchissement	200,00 €	79,60 €
Participation fonctionnement SIVOM	134 400,00 €	134 400,00 €
Taxe professionnelle CET	30 000,00 €	30 000,00 €
Taxe foncière centre de transfert	100,00 €	13,00 €
TGAP Air + taxe installations classées	7 900,00 €	4 951,94 €
Admissions en non valeurs de produits irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Intérêts emprunts	308 400,00 €	307 746,28 €
ICNE	-9 000,00 €	-11 224,40 €
Frais financiers	0,00 €	0,00 €
Titres annulés exercices antérieurs	6 500,00 €	8 038,68 €
Réforme terrain vendu		
Amortissements biens	704 000,00 €	703 540,36 €
Provisions pour TGAP +analyses+CET+risques	282 400,00 €	282 400,00 €
Provisions pour travaux mesures dioxines		
Réserves pour déficit invest + capital emprunts	162 200,00 €	162 200,00 €
<b>Sous total part fixe</b>	<b>3 054 100,00 €</b>	<b>2 953 960,22 €</b>
Traitement OM part proportionnelle	930 000,00 €	909 410,19 €
Traitement DIB	57 000,00 €	26 766,89 €
Traitement réfioms	500 000,00 €	484 433,72 €
Autres prestations de traitement (boues, mâchefers, déchets de plage)	20 000,00 €	51 799,36 €
Taxe sur les déchets	66 000,00 €	65 812,05 €
TGAP tonne entrante	176 000,00 €	186 195,67 €
<b>Sous total part proportionnelle</b>	<b>1 749 000,00 €</b>	<b>1 724 417,88 €</b>
Régularisation PISSOS/MORCENX		
Régularisation SIVOM (redevance)		
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>4 803 100,00 €</b>	<b>4 678 378,10 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Remboursement sinistre rideau centre de transfert	0,00 €	0,81 €
Vente benne à fond mouvant	0,00 €	6 334,74 €
Vente terrain		
Amortissement subventions	106 700,00 €	106 709,35 €
<b>Sous total partie fixe</b>	<b>106 700,00 €</b>	<b>113 044,90 €</b>
Vente ferrailles, mâchefers	25 000,00 €	41 634,95 €
Recette électrique	554 000,00 €	541 331,88 €
Redevance DIB	43 000,00 €	42 005,96 €
Redevance OM tiers	938 000,00 €	1 130 200,62 €
<b>Sous total partie proportionnelle</b>	<b>1 560 000,00 €</b>	<b>1 755 173,41 €</b>
Participation traitement - Syndicat Haute Lande	523 400,00 €	486 465,04 €
Participation traitement - Communauté de Commune de Pissos	140 000,00 €	130 759,26 €
Régularisation PISSOS MORCENX	26 600,00 €	26 621,64 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>2 356 700,00 €</b>	<b>2 512 064,25 €</b>

<b>DEFICIT du service</b>	<b>- 2 446 400,00 €</b>	<b>- 2 166 313,85 €</b>
---------------------------	-------------------------	-------------------------

<b>Participation du SIVOM(redevance)</b>	<b>2 275 000,00 €</b>	<b>2 275 000,00 €</b>
Excédent exploitation total	171 546,52 €	9 346,52 €
Réserves investissement (pour mémoire)		162 200,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>146,52 €</b>	<b>280 232,67 €</b>

Tonnage Zone Nord (SIVOM, SEDHL, CDC Canton Pissos) avec déchetteries	<b>27 541.00 T</b>
⇒ Coût à la tonne partie fixe	<b>103.15 €</b>
Tonnage total reçu à l'UVE	<b>41 824.56 T</b>
⇒ Coût à la tonne partie proportionnelle	<b>-0.74 €</b>
⇒ Coût total à la tonne 2010	<b>102.42 €</b>

Les Déchets non ménagers : les décharges de classe 3

Prévu 2010	Réalisé 2010
------------	--------------

<b>DEPENSES</b>		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	350,00 €	0,00 €
EPI	600,00 €	281,00 €
Vérification électrique chalet Mimizan	100,00 €	0,00 €
Assurance chalet décharge MIMIZAN	100,00 €	37,20 €
Analyses décharge PICHE	300,00 €	0,00 €
Régularisation administrative décharges	6 750,00 €	3 200,00 €
Entretien décharges SIVOM	40 000,00 €	30 991,98 €
Entretien décharge MORCENX	29 400,00 €	0,00 €
Participation salaires remplaçants gardiens	38 000,00 €	35 201,04 €
Déplacements	1 000,00 €	6,40 €
Réceptions (Noël des enfants)	0,00 €	92,14 €
Participation broyage et transport déchets verts	32 000,00 €	20 145,61 €
Cotisation CDG et CNFPT	2 000,00 €	1 164,77 €
Taxe foncière	100,00 €	68,00 €
Cotisation DFCI Ste Eulalie (Piche)	100,00 €	18,45 €
Salaires	53 300,00 €	49 618,02 €
Indemnités et avantages divers	5 500,00 €	5 478,00 €
Supplément familial	1 500,00 €	897,52 €
Cotisations à l'URSSAF	14 800,00 €	8 781,47 €
Cotisations aux caisses de retraite	22 500,00 €	14 471,46 €
Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00 €	2 354,04 €
Médecine du travail, pharmacie	500,00 €	391,47 €
Autres charges sociales diverses	500,00 €	703,96 €
Autres charges de personnel( formations)	1 000,00 €	0,00 €
Irrécouvrables	500,00 €	427,56 €
Intérêts emprunts	2 200,00 €	1 961,83 €
Annulation titres exercices antérieurs	2 000,00 €	0,00 €
Amortissement biens	11 300,00 €	11 172,35 €
Virement à la section d'investissement		
	<b>266 400,00 €</b>	<b>187 464,27 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Remboursement maladie	18 000,00 €	20 967,53 €
Dépôts entreprises déchets verts	38 800,00 €	23 242,20 €
Dépôts entreprises gravats	92 000,00 €	62 928,54 €
Dépôts Communes Gravats	26 700,00 €	23 545,30 €
Dépôt entreprises déchets mélangés	6 300,00 €	114,48 €
<i>Sous total dépôts en décharge</i>	<i>163 800,00 €</i>	<i>109 830,51 €</i>
Dépôt entreprises et communes SEDHL de MORCENX	29 400,00 €	0,00 €
Location décharge Piche		4 000,00 €
Participation SIVOM Collecte dépôts artisans SIVOM en déchetteries	1 500,00 €	1 260,81 €
Autres produits exceptionnels	0,00 €	3,96 €
Amortissement subvention	7 000,00 €	6 968,90 €
	<b>219 700,00 €</b>	<b>143 031,71 €</b>

<b>DIFFERENCE</b>	<b>-46 700,00 €</b>	<b>-44 432,56 €</b>
-------------------	---------------------	---------------------

Participation du SIVOM (redevance)	46 600,00 €	46 600,00 €
------------------------------------	-------------	-------------

Résultat de clôture	<b>-100,00 €</b>	<b>2 167,44 €</b>
---------------------	------------------	-------------------

**Administration générale et Communication**

Prévu 2010

Réalisé 2010

**DEPENSES**

Fournitures non stockables Energie - Electricité	1 200,00 €	798,23 €
Carburants	2 000,00 €	1 794,81 €
Fournitures d'entretien	400,00 €	43,66 €
Fournitures de petit équipement	500,00 €	2 278,24 €
Fournitures administratives	4 850,00 €	4 522,39 €
Locations immobilières loyer siège	12 500,00 €	12 213,53 €
Location machine à affranchir	1 000,00 €	705,92 €
Entretien et réparation sur bâtiments	500,00 €	368,00 €
Entretien et réparation sur véhicules	2 000,00 €	532,92 €
Maintenance	2 500,00 €	2 435,95 €
Assurances RC	19 450,00 €	6 965,59 €
Documentation générale et technique	4 000,00 €	2 324,92 €
Autres frais divers	8 600,00 €	7 130,00 €
Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600,00 €	1 511,39 €
Publicité, Annonces et Insertions	6 000,00 €	4 971,65 €
Catalogues et imprimés	1 000,00 €	210,80 €
Déplacements	1 500,00 €	767,48 €
Réceptions	2 500,00 €	1 517,06 €
Frais d'affranchissement	6 000,00 €	4 791,03 €
Frais de télécommunications	1 000,00 €	1 388,14 €
Services bancaires et assimilés	100,00 €	0,00 €
Concours divers (cotisations...)	700,00 €	590,00 €
Remboursement chauffage et entretien locaux à Parentis	4 000,00 €	4 074,69 €
Cotisations versées au FNAL	650,00 €	621,52 €
Cotisations versées au CDG	5 850,00 €	3 805,01 €
Rémunération principale	143 400,00 €	135 605,47 €
NBI, Supplément familial	6 200,00 €	5 831,36 €
Autres indemnités	26 000,00 €	27 535,74 €
Rémunérations non titulaires	0,00 €	0,00 €
Cotisations à l'URSSAF	24 800,00 €	22 436,73 €
Cotisations aux Caisses de Retraites	41 500,00 €	38 220,90 €
Cotisations aux ASSEDIC	0,00 €	113,00 €
Cotisations pour Assurance du personnel	0,00 €	4 911,84 €
Cotisations aux autres organismes sociaux	7 800,00 €	1 637,28 €
Médecine du travail, pharmacie	400,00 €	333,90 €
Autres charges sociales diverses	500,00 €	1 536,50 €
Autres charges de personnel	0,00 €	0,00 €
Redevances pour concessions, brevets, licences	500,00 €	0,00 €
Indemnités aux élus	45 000,00 €	41 586,48 €
Cotisations de retraite	2 000,00 €	1 416,82 €

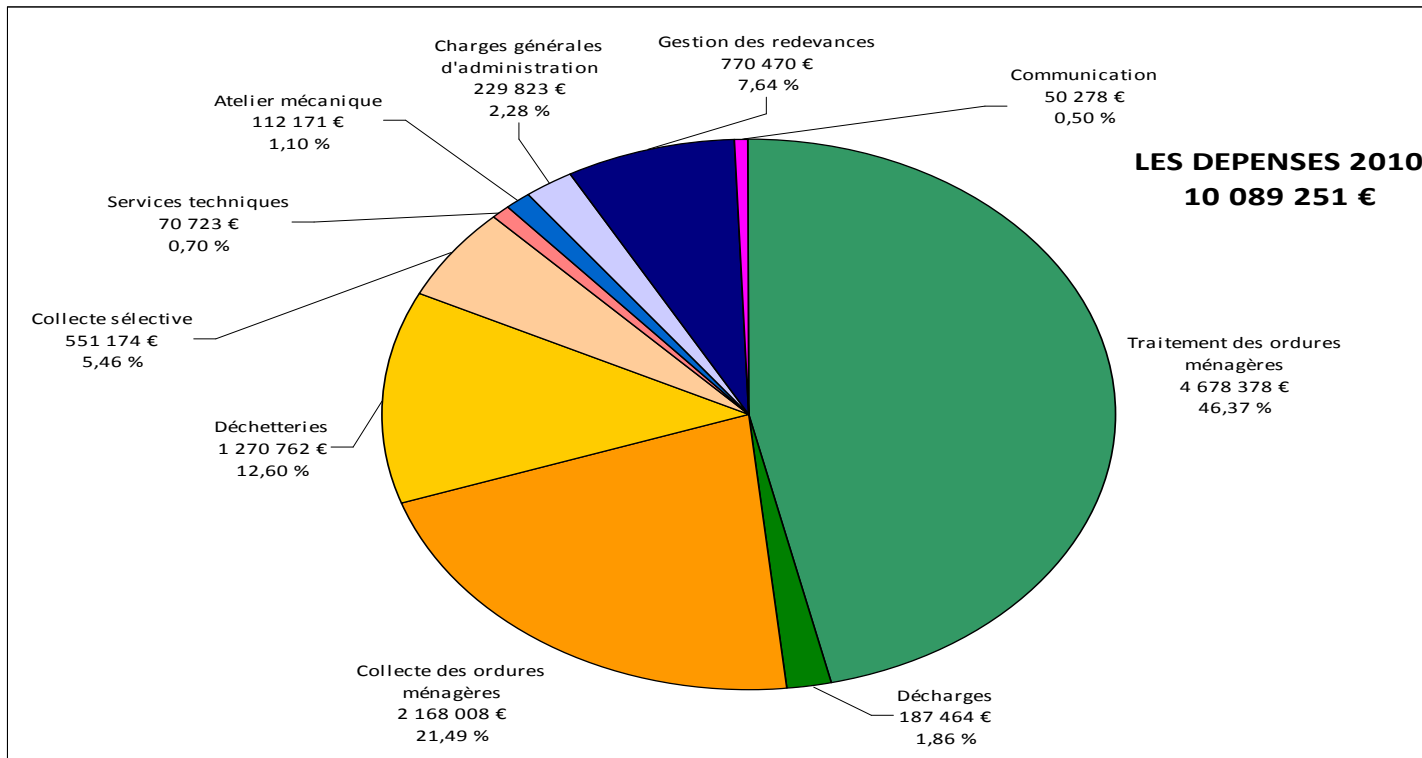
Intérêts réglés à échéance	22 200,00 €	22 156,49 €
ICNE	0,00 €	-81,53 €
Intérêts ligne de trésorerie	23 800,00 €	9 226,56 €
Autres charges financières	400,00 €	0,00 €
Amortissements	7 400,00 €	7 394,95 €
<b>Sous-total des dépenses du service administratif</b>	<b>442 300,00 €</b>	<b>386 225,42 €</b>
Fournitures de petit équipement	500,00 €	276,77 €
Vêtements de travail ambassadrices du tri		
Fournitures administratives	200,00 €	41,93 €
Livres, disques, cassettes	300,00 €	0,00 €
Acquisitions d'images		
Documentation générale et technique	500,00 €	0,00 €
Versements à des organismes de formation	1 000,00 €	0,00 €
Publicité, Annonces et Insertions	10 900,00 €	8 314,01 €
Catalogues et imprimés	19 200,00 €	9 749,01 €
Déplacements Visite du centre de tri	0,00 €	0,00 €
Réceptions Noël des enfants	0,00 €	56,84 €
Frais d'affranchissement	1 500,00 €	1 027,27 €
Cotisations versées au FNAL	50,00 €	80,11 €
Cotisations versées au CDG	400,00 €	382,87 €
Rémunération principale	17 200,00 €	16 625,31 €
NBI, Supplément familial	1 000,00 €	874,62 €
Autres indemnités	4 200,00 €	3 859,14 €
Rémunérations non titulaires	0,00 €	0,00 €
Cotisations à l'URSSAF	3 100,00 €	2 801,28 €
Cotisations aux Caisses de Retraites	4 700,00 €	4 773,32 €
Cotisations aux ASSEDIC	0,00 €	0,00 €
Cotisations pour Assurance du personnel	1 300,00 €	374,28 €
Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00 €	124,76 €
Médecine du travail, pharmacie	100,00 €	0,00 €
Autres charges sociales diverses	50,00 €	233,10 €
Autres charges de personnel	1 000,00 €	0,00 €
Redevances pour concessions, brevets, licences (site)	500,00 €	270,00 €
Amortissements	500,00 €	413,73 €
<b>Sous-total des dépenses du service communication</b>	<b>68 200,00 €</b>	<b>50 278,35 €</b>
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>510 500,00 €</b>	<b>436 503,77 €</b>

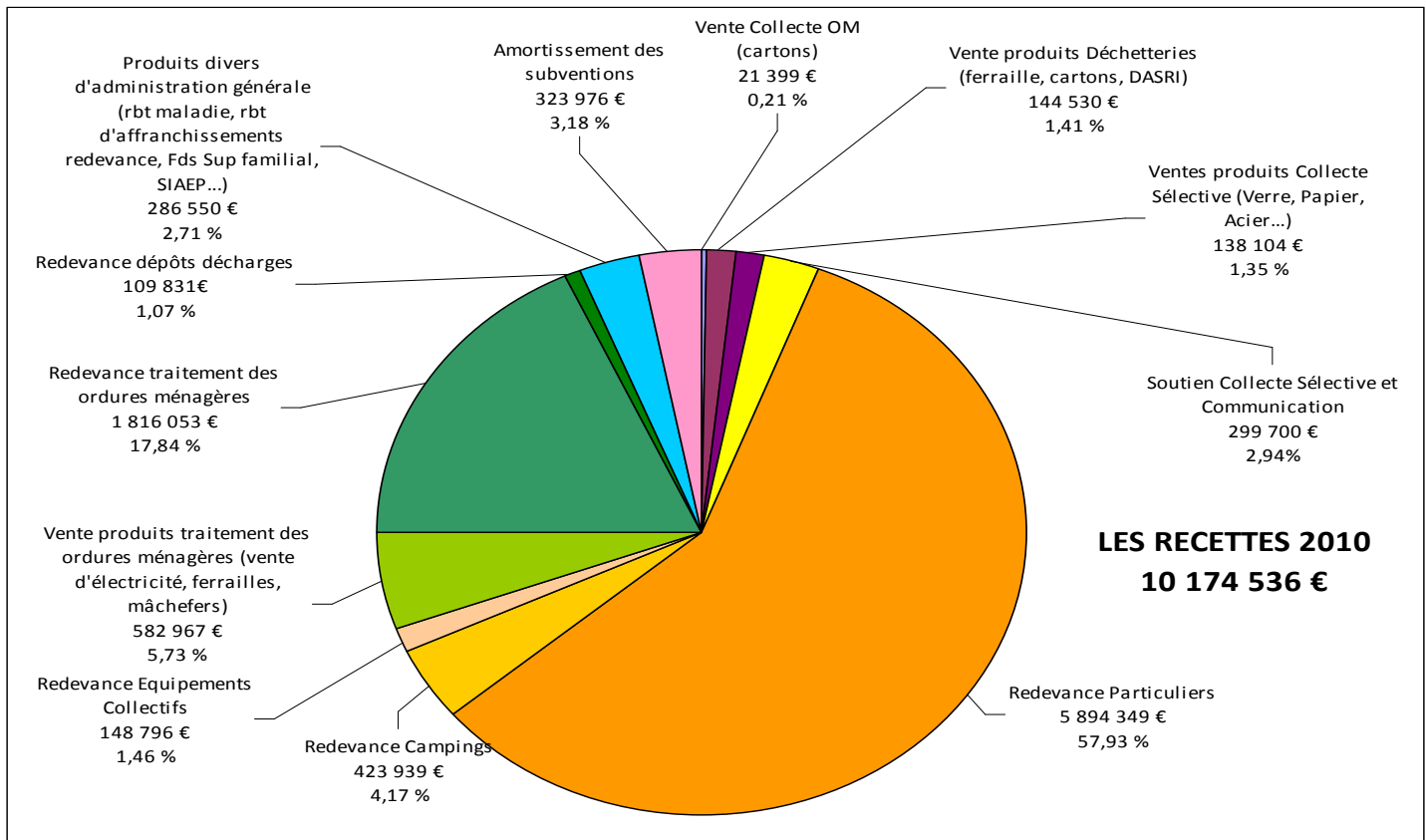
<b>RECETTES</b>		
Excédent fonctionnement	75 200,00 €	75 271,68 €
Remboursements sur rémunérations sur personnel	0,00 €	12 225,08 €
Participations communes rbt emprunts contrat lac	15 500,00 €	15 569,59 €
Participation SYDEC rbt emprunt contrat lac	6 400,00 €	6 432,68 €
Rbt intérêts Piche SIVOM COLLECTE OM	100,00 €	77,71 €
Participation salaires SIAEP (30 % des salaires du SIVOM)	63 650,00 €	56 749,33 €
Participation charges fonctionnement SIVOM Collecte et Traitement	336 400,00 €	336 400,00 €

Participation affranchissement SIAEP, SIVOM Traitement et Collecte	3 500,00 €	3 210,25 €
Produits divers de gestion courante régie photocopies	50,00 €	90,17 €
Produits de participations	200,00 €	0,00 €
<b>Sous-total des recettes du service administratif</b>	<b>501 000,00 €</b>	<b>506 026,49 €</b>
Remboursements sur rémunérations sur personnel		
Participations autres organismes (Soutien à la Communication)	9 500,00 €	19 780,10 €
<b>Sous-total des recettes du service communication</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>19 780,10 €</b>
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>510 500,00 €</b>	<b>525 806,59 €</b>

⇒ Excédent de fonctionnement

**89 302.00 €**





### Récapitulatif coût à la tonne

H.T.	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
<b>Collecte OM</b>	104.31 €	105.62 €	108.24 €	117.13 €	+8.21 %
<b>Collecte sélective</b>	4.87 €	9.33 €	5.03 €	4.61 €	-8.35 %
<b>Déchetteries</b>	46.54 €	54.30 €	57.03 €	52.57 €	-7.82 %
<b>Traitement</b>	84,93 €	86.84 €	90.73 €	102.42 €	+12.88 %
<b>Administration générale + communication + gestion redevance (**) (sans provisions)</b>	1.81 €	2.16 €	2.42 €	6.03 €	+149.17 %
<b>Total</b>	<b>242,46 €</b>	<b>258.25 €</b>	<b>263.45 €</b>	<b>282.76 €</b>	<b>+ 7.33 %</b>
<b>Administration générale + communication + gestion redevance (**) (avec provisions ***)</b>	1.81 €	2.16 €	2.42 €	16.47 €	+580.58 %
<b>Total</b>	<b>242,46 €</b>	<b>258.25 €</b>	<b>263.45 €</b>	<b>293.20 €</b>	<b>+ 11.29 %</b>

(\*\*) Frais de gestion de la redevance non comptabilisés en 2007 et 2008

(\*\*\*) Nouveau en 2010

### Récapitulatif coût à l'habitant (changement du mode de calcul en 2010)

Population sédentaire 38 076 habitants pour la collecte, **54 051 habitants pour le traitement**

H.T.	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
<b>Collecte OM</b>	53.42 €	51.79 €	51.02 €	55.60 €	+8.98 %
<b>Collecte sélective</b>	2.48 €	4.58 €	2.37 €	2.19 €	-7.59 %
<b>Déchetteries</b>	23.72 €	26.63 €	26.88 €	24.95 €	- 7.18 %
<b>Traitement</b>	91.98 €	95.03 €	96.26 €	79.24 €	-17.68 %
<b>Administration générale + communication + gestion redevance</b>	1.96 €	2.33 €	2.69 €	6.62 €	+146.10 %
<b>Total</b>	<b>173.56 €</b>	<b>180.36 €</b>	<b>179.22 €</b>	<b>168.60 €</b>	<b>-5.92 %</b>
<b>Administration générale + communication + gestion redevance</b>	1.96 €	2.33 €	2.69 €	18.09 €	+572.49 %
<b>Total</b>	<b>173.56 €</b>	<b>180.36 €</b>	<b>179.22 €</b>	<b>180.07 €</b>	<b>+0.47 %</b>

Population DGF 52 402 habitants pour la collecte et **71 007 habitants pour le traitement**

H.T.	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
<b>Collecte OM</b>	28.29 €	27.43 €	29.31 €	40.40 €	+37.83 %
<b>Collecte sélective</b>	1.32 €	2.42 €	1.36 €	1.59 €	+16.91 %
<b>Déchetteries</b>	12.56 €	14.10 €	15.44 €	18.13 €	+17.42 %
<b>Traitement</b>	48.71 €	50.33 €	55.30 €	60.32 €	+9.07 %
<b>Administration générale + communication + gestion redevance</b>	1.04 €	1.23 €	1.54 €	4.81 €	+218 %
<b>Total</b>	<b>91.92 €</b>	<b>95.51 €</b>	<b>102.95 €</b>	<b>125.25 €</b>	<b>+21.66 %</b>
<b>Administration générale + communication + gestion redevance</b>	1.04 €	1.23 €	1.54 €	13.14 €	753.25 %
<b>Total</b>	<b>91.92 €</b>	<b>95.51 €</b>	<b>102.95 €</b>	<b>133.58 €</b>	<b>+29.75 %</b>

## Redevances et participations

Redevances et participations	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
Particuliers SIVOM	1 874 341,51 €	2 260 350,53 €	2 322 907,73 €	2,77%
Particuliers CDC des Grands Lacs	2 648 704,56 €	3 390 337,88 €	3 483 794,87 €	2,76%
sous-total	4 523 046,07 €	5 650 688,41 €	5 806 702,60 €	2,76%
Particuliers SIVOM années antérieures			29 185,36 €	
Particuliers CDC des Grands Lacs années antérieures			58 461,26 €	
sous-total			87 646,62 €	
Campings et colonies SIVOM	129 948,69 €	158 305,40 €	158 031,88 €	-0,17%
Campings et colonies CDC des Grands Lacs	241 406,35 €	305 146,68 €	265 906,71 €	-12,86%
sous-total	371 355,04 €	463 452,08 €	423 938,59 €	-8,53%
Equipements publics (lycées, collèges, maisons de retraite, stations d'épuration,...)	141 392,07 €	152 974,51 €	148 796,06 €	-2,73%
Participation Traitement CDC Pissos (*)	124 402,88 €	135 636,89 €	130 759,26 €	-3,60%
Participation Traitement SEDHL (Morcenx) (*)	437 637,45 €	528 141,82 €	486 465,04 €	-7,89%
Participation traitement tiers (Côte Sud, Marsan, SX,,,,)	795 864,93 €	1 015 282,92 €	1 130 200,62 €	11,32%
<b>Total</b>	<b>6 393 698,44 €</b>	<b>7 946 176,63 €</b>	<b>8 214 508,79 €</b>	<b>3,38%</b>

## Répartition de la redevance des particuliers par service selon le prix à la tonne avec provisions

H.T.	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
<b>Collecte OM</b>	<b>40,90%</b>	<b>41,08%</b>	<b>39,95%</b>	<b>-2,75%</b>
<b>Collecte sélective</b>	<b>3,61%</b>	<b>1,91%</b>	<b>1,57%</b>	<b>-17,80%</b>
<b>Déchetteries</b>	<b>21,03%</b>	<b>21,65%</b>	<b>17,93%</b>	<b>-17,18%</b>
<b>Traitement sur tonnage incinéré</b>	<b>33,62%</b>	<b>34,44%</b>	<b>34,93%</b>	<b>1,42%</b>
<b>Administration générale</b>	<b>0,84%</b>	<b>0,92%</b>	<b>5,62%</b>	<b>510,87%</b>
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	

### COLLECTE (personnel SIVOM)

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Permanents</u> :</li> <li>3 conducteurs polyvalents, dont 1 fait office d'ACMO</li> <li>1 agent de maintenance des bacs</li> <li>14 conducteurs rippeurs,</li> <li>4 rippeurs,</li> <li><b>22</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>personnel saisonnier</u> :</li> <li><i>en saison estivale</i> :</li> <li><b>24</b></li> <li><i>En hors saison</i> :</li> <li>2 rippeurs et 3 conducteurs rippeurs pour remplacement congés et maladies</li> <li><b>5</b></li> </ul>
--	---

### TRAITEMENT (personnel CYCLERGIE)

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Permanents</u> :</li> <li>1 chef d'exploitation,</li> <li>1 adjoint chef d'exploitation,</li> <li>1 assistante de direction</li> <li>1 chef de maintenance</li> <li>2 électromécaniciens de maintenance,</li> <li>3 agents d'exploitation partiellement postés,</li> <li>6 agents d'exploitation postés</li> <li>1 agent d'entretien.</li> <li><b>16</b></li> </ul>	
---	--

### DECHARGES (personnel SIVOM)

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Permanents</u> :</li> <li><b>3</b> gardiens de décharge de classe III.</li> </ul>
---

### DECHETTERIES (personnel SIVOM)

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Permanents</u> :</li> <li>13 gardiens de déchetteries (dont 1 gardien remplaçant et 8 à temps non complets),</li> <li>4 conducteurs,</li> <li>1 conducteur polyvalent.</li> <li><b>18</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Remplaçants</u>:</li> <li>5 remplaçants polyvalents entre les déchetteries et les décharges.</li> <li><b>5</b></li> </ul>
--	---

### COLLECTE SELECTIVE (personnel SIVOM)

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Permanents</u> :</li> <li>1 ambassadeur du tri (communication tri et communication générale)</li> <li>1 conducteur,</li> <li>2 agents d'entretien des points tri.</li> <li><b>4</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Saison estivale</u> :</li> <li>1 conducteur sur 3 mois (polyvalent en collecte en hors saison)</li> </ul>
--	---

### **ATELIER MECANIQUE (personnel SIVOM)**

▪ Permanents :  
2 mécaniciens

1 apprenti bac Pro

### **SERVICE TECHNIQUE (personnel SIVOM)**

▪ Permanent :  
1 laveur graisseur + entretien du site

### **REDEVANCE (Personnel SIVOM)**

1 C.A.E. 35 heures

### **ADMINISTRATION (personnel SIVOM)**

▪ Permanents :  
3 adjoints administratifs 1<sup>er</sup> classe,  
1 adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe  
4

### **ENCADREMENT (personnel SIVOM)**

▪ Permanents :  
1 secrétaire générale  
1 responsable des services techniques,  
2 techniciens territoriaux, dont 1 fait office  
d'ACMO  
1 adjoint technique de 1ère classe,  
5

### **MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Un gardien de déchetterie a bénéficié d'un poste allégé pour raisons médicales : il renforce l'entretien des points tri qui compte désormais deux agents. Un remplaçant a été stagiairisé à sa place à la déchetterie de SAINT PAUL en BORN.

Un conducteur polyvalent a été recruté au service des ordures ménagères.

### **LE COMITE TECHNIQUE PARITAIRE**

Il s'est réuni 5 fois en 2010 : les 18 et 25 Janvier, le 26 Avril, le 12 Juillet et le 22 Novembre. Le bilan social 2009 a été présenté au cours de cette dernière réunion.

### **BILAN DES FORMATIONS 2010**

Mois	Période	Agent	Organisme formateur	Titre formation	Coût hors frais de déplacement	Subrogation
Janvier	05 au 14	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
Février	22 au 23	COURCELLE Franck	CNFPT	Prévention des risques en déchetterie		
Mars	08 au 09	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	09 au 10	BOIS Frédérique	CNFPT	Fonctionnalité sécurité en collecte des déchets		
	09 au 23	CAPO Cécile	CNFPT	Formation d'intégration des agents de catégorie C		
	17 au 19	EMO Jérôme	CNFPT	Les écrits : les principes de base		
Avril	17 au 19	ENRICH Eric	CNFPT	Les écrits : les principes de base		
	12 au 13	COURCELLE Franck	CNFPT	ACMO Recyclage n°1		
Mai	12 au 13	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	7	BOIS Frédérique	CNFPT	Sécurité routière		
	7	CHAPLY Gilles	CNFPT	Sécurité routière		
	7	CHNAKRI Bouchaïb	CNFPT	Sécurité routière		
	7	DEBILLE Jean-Pierre	CNFPT	Sécurité routière		
	7	LAOUSSE Joël	CNFPT	Sécurité routière		
	7	LARRIEU Yves	CNFPT	Sécurité routière		
	7	TISSIERES Didier	CNFPT	Sécurité routière		
	7	VASSY Ludovic	CNFPT	Sécurité routière		
	7	LARRIEU David	CNFPT	Sécurité routière		
	11 au 12	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	28	AUGER Alain	CNFPT	Sécurité routière		
	28	BENHAMOU William	CNFPT	Sécurité routière		
	28	DUGO Stéphane	CNFPT	Sécurité routière		
	28	ENRICH Eric	CNFPT	Sécurité routière		
Juin	28	GELIOT Christian	CNFPT	Sécurité routière		
	28	LASSERRE Bruno	CNFPT	Sécurité routière		
	31	BOUSSARD Stéphane	MENDIBOURE Formation	Permis Super Lourd - Catégorie EC		2 356,12 €
	01 au 25	BOUSSARD Stéphane	MENDIBOURE Formation	Permis Super Lourd - Catégorie EC		
	2 au 3	PICAT Nathalie	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		BODIN Anne	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		PIETREMENT Pierre	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		DUGO Stéphane	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		TISSIERES Didier	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		CASTAIGNEDE Roland	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		ELISSONDE Gérald	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
		VALLIERE Frédéric	CNFPT	Statuts des fonctionnaires		
BARGIACCHI Franck		CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
07 et 08		LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
9	PICAT Nathalie	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	BODIN Anne	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	PIETREMENT Pierre	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	DUGO Stéphane	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	TISSIERES Didier	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	CASTAIGNEDE Roland	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	ELISSONDE Gérald	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	VALLIERE Frédéric	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	BARGIACCHI Franck	CNFPT	Statuts des fonctionnaires			
	Juillet	05 et 06	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français	
06 au 08		COURCELLE Franck	CNFPT	Paserelle moniteurs AFPS en moniteurs SST		
15 et 16		AUDUREAU Laura	ALPI	Formation Autorisation de Programme et Crédit de Paiement		
15 et 16		DUMARTIN Nathalie	ALPI	Formation Autorisation de Programme et Crédit de Paiement		
15 et 16		JARRY Caroline	ALPI	Formation Autorisation de Programme et Crédit de Paiement		
Août						
Septembre	01 au 03	JARRY Caroline	CNFPT	Le Droit Syndical et son applicaion dans la FPT		
	01 au 03	LARRIEU David	CNFPT	Le Droit Syndical et son applicaion dans la FPT		
	06 et 07	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	13-sept	BRUN Yoann	CNFPT	ACMO : recyclages annuels		
	27 au 29	BENHAMOU William	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
	27 au 29	ELISSONDE Jérémy	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
	27 au 29	MUNOZ Y DIAZ José	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
	27 au 29	AUGER Alain	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
	27 au 29	GELIOT Christian	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
	27 au 29	LAOUSSE Joël	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
Octobre	27 au 29	VASSY Ludovic	CNFPT	La connaissance de l'environnement territorial		
	04 au 09	BOIS Frédérique	SDIS	FAE Chef d'Agrès 1ère Partie		205,80 €
	05 et 06	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	07 et 08	MUNOZ Y DIAZ José	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
	07 et 08	CAILLAUD Rémy	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
	07 et 08	CHAPLY Gilles	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
	07 et 08	ELISSONDE Gérald	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
	07 et 08	EMO Jérôme	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
	07 et 08	LELIEVRE Thierry	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
	07 et 08	VALLIERE Frédéric	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail		
Novembre	15	BOIS Frédérique	CNFPT	Utilisation des EPI		
	16	BOIS Frédérique	SDIS	FAE Chef d'Agrès 1ère Partie		
	09 et 10	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	24	AUDUREAU Laura	ALPI	Nouveautés opération fin d'année, saisie des marchés		
Décembre	24	JARRY Caroline	ALPI	Nouveautés opération fin d'année, saisie des marchés		
	25 et 26	LASSERRE Bruno	CNFPT	Remise à niveau des connaissances de base en français		
	07 au 09	BRUN Yoann	CNFPT	Habilitation électrique UTEC 18 530		
09 et 10	ANTONIO Laurent	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail			
	CHOLLET Joël	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail			
	DUGO Stéphane	SIVOM	Sauveteur Secouriste du Travail			

CIBLES VISEES	ACTIONS DE COMMUNICATION
USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettre du redevable, jointe à la redevance</li> <li>. Affiches en mairies, articles dans SUD OUEST,</li> <li>. Campagnes d'information et de distribution de composteurs (printemps/automne). 750 composteurs distribués.</li> <li>. Echo du Tri n° 13 et 14</li> <li>. Campagne radio sur le tri et le recyclage des déchets avec réalisation de spots avec la radio locale</li> <li>. JPO 2010 le 26 septembre, 870 visiteurs.</li> </ul>
POPULATION ESTIVALE	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Distribution des consignes de tri traduites en anglais et en allemand pour les campings équipés de la collecte sélective</li> <li>. Campagne d'affiche</li> <li>. Mise en place du tri des déchets sur certaines manifestations estivales ainsi qu'un stand d'information (festival de jazz à Sanguinet – les grands lacs à vélo organisé par la CDC des Grands Lac – Féria de Parentis en Born)</li> <li>. Stands sur le tri et la prévention des déchets sur les marchés de Biscarrosse, Mimizan et Parentis en Born</li> <li>. Mise en place de la collecte du verre et du carton par l'association des commerçants de Biscarrosse Plage</li> </ul>
ELUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Informations trimestrielles sur les résultats de la collecte sélective</li> </ul>
MILIEU SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Animations en classes (maternelles, cycles 2 et 3) avec les ateliers de la malle rouletaboule: près de 1200 élèves sensibilisés</li> <li>. mise en place d'une gestion globale des déchets avec le collège de Parentis en Born: animations avec la classe porteuse du projet – mise en place du tri du papier et des déchets spéciaux – signature de la convention Eco-Ecole pour le collège de Mimizan</li> </ul>

### 5.1 Actions de communications menées par le syndicat en 2010

#### Supports de communication :

- . Site Internet
- . Guide de tri, aide mémoire
- . Sac de pré collecte
- . Guide de la déchetterie
- Journal d'information sur le tri des déchets (numéros 13 et 14)
- . Malle rouletaboule pour le milieu scolaire
- . Produits recyclés
- . Consignes de tri traduites en anglais et en allemand
- . Exposition itinérante



### **Opération compostage 2010 :**

752 composteurs ont été distribués en 2010 en deux campagnes (printemps et automne). Afin de répondre au mieux aux remarques des usagers (taille de la trappe, facilité d'accès au compost...) le modèle a été remplacé par un composteur de la marque Beyria.

### **Réclamations des usagers :**

57 réclamations enregistrées.

47 sont relatives au ramassage des ordures ménagères, 1 à la collecte sélective et 9 au déplacement de bacs à ordures ménagères.

### **Bilan des actions entreprises**

#### ▪ GENERAL

- Finalisation de l'étude d'optimisation de la gestion des déchets – Choix des leviers d'optimisation, axés essentiellement sur le développement des points tri d'apport volontaire sur les communes de BISCARROSSE et PARENTIS principalement et le développement de la collecte de cartons.
- Recherche accrue des redevables non recensés grâce à l'embauche d'un CAE
- Amorce du renouvellement du parc de véhicules
- Plan pluriannuel d'investissements
- Provisions pour risques et charges.

#### ▪ COLLECTE ORDURES MENAGERES

- Début de la conteneurisation de BISCARROSSE PLAGE
- Répartition des tournées entre le matin et l'après-midi en hors saison pour prolonger la durée de vie des bennes

#### ▪ DECHETTERIES

- Gestion très compliquée des déchets verts

#### ▪ COLLECTE SELECTIVE

- Doublement de l'agent d'entretien des points tri.

#### ▪ TRAITEMENT

- Franc succès de la Journée Portes Ouvertes à l'U.V.E. de PONTENX-les-FORGES

## **Perspectives 2011**

### ▪ GENERAL

- Recherche accrue des redevables non recensés.
- Diminution de l'utilisation de la ligne de trésorerie
- Maîtrise accrue des dépenses
- Signature d'une convention avec la Mairie de Mimizan pour la mise à disposition partielle de son responsable informatique pour le lancement d'un appel d'offres sur un logiciel de gestion de la redevance.

### ▪ PREVENTION DES DECHETS

- Développement de la distribution gratuite de composteurs aux usagers volontaires de toutes les communes.
- Participation aux ateliers du conseil général des Landes pour la mise en place d'un plan local de prévention des déchets

### ▪ COLLECTE ORDURES MENAGERES

- Poursuite des travaux de conteneurisation collective sur la commune de Biscarrosse (quartiers et centre ville).
- Ebauche de conteneurisation semi enterrée.

### ▪ DECHETTERIES

- Arrêt de l'accès aux déchetteries pour les entreprises et les artisans du fait de l'installation de déchetteries privées réservées aux professionnels
- Préparation d'une convention de traitement des déchets verts.

### ▪ CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES

- Fermeture du CSDI de Parentis en Born saturé.

### ▪ TRAITEMENT

- Etude de la mise en place d'un réseau d'eau chaude de l'U.V.E. de PONTENX-les-FORGES pour alimenter des serres privées
- Etude comparative exploitation de l'U.V.E. en régie et lancement d'une délégation de service public en parallèle



## 9.09 Évolution du service depuis 2003

Evolution du personnel	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Déchetterie / CSDI	17	17	17	18	19	21	21	21
Collecte sélective	2	2	2	3	3	3	3	4
Collecte OM	-	17	18	21	21	22	21	22
Atelier mécanique	-	1	1	2	2	2	2	2
Service Technique	-	-	-	-	-	-	1	1
Administratif	2	3	3	3	4	4	4	4
Encadrement	4	5	5	5	5	5	5	5
<b>Total des agents</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>59</b>
Nb de remplaçants réguliers	5	8	8	8	8	8	10	10

Evolution du parc de véhicules	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Poly bennes	4	8	4	4	4	4	4	3
Chargeur déchets verts				1	1	1	1	1
BOM	-	8	8	8	8	8	8	8
BOM + grue (Evolupac)							1	1
Camion de lavage					1	1	1	1
Fourgons	2	2	2	3	2	2	2	2
Véhicules légers	4	4	5	6	6	7	7	7
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>23</b>
Kms parcourus (polybenne+BOM) *	173 210	428 386	444 974	452 794	466 312	491 693	481 720	406 860
Tonnage collecté OM	-	18 944	19 350	18 921	18 891	18 180	18 511	18074

\* Un camion de location a remplacé le polybenne déclaré épave : les kilomètres n'ont pas été enregistrés ni ceux de la benne louée en saison estivale pendant 6 semaines.